

PRINCIPES GÉNÉRAUX

SUR

L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX

ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES,

A L'USAGE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE

ET DE L'ARMÉE.

Par A. RICHARD (du Cantal),

REPRÉSENTANT DU PEUPLE, DOCTEUR EN MÉDECINE, CULTIVATEUR, ANCIEN ÉLÈVE
DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE RURALE ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, ANCIEN DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE DES HARAS, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, DE SCIENCES
NATURELLES, ETC., ETC.



PARIS,

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

QUAI MALAQUAIS, 15.

1850

PRINCIPES GÉNÉRAUX
SUR
L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX

ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES,
A L'USAGE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE
ET DE L'ARMÉE.

Par A. RICHARD (du Cantal),

REPRÉSENTANT DU PEUPLE, DOCTEUR EN MÉDECINE, CULTIVATEUR, ANCIEN ÉLÈVE
DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE RURALE ET VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, ANCIEN DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE DES HARAS, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, DE SCIENCES
NATURELLES, ETC., ETC.



PARIS,
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,
QUAI MALAQUAIS, 15.

—
1850

AVERTISSEMENT.

Cette brochure est la quatrième partie du livre que j'ai publié sur l'étude du cheval. Elle est tout à fait distincte du corps de l'ouvrage entier. Je traite ici des haras, de la manière dont ils ont été compris en France, et des principes généraux du perfectionnement de nos animaux domestiques. Quelques amis m'ont engagé à faire tirer ce travail à part, et à le publier pour faciliter l'étude des haras à ceux qui ne désirent pas avoir l'ouvrage dont il est extrait. J'y ai consenti volontiers, dans l'intérêt d'une science si importante à connaître, et cependant encore si ignorée en France. Le lecteur ne devra donc pas être surpris de voir cette brochure commencer par la page 401, qui est celle du traité complet de l'étude du cheval.

La question du perfectionnement de nos races d'animaux de tout ordre est si importante pour l'industrie agricole, le commerce et les remontes de l'armée, que j'ai cru ne devoir rien négliger pour favoriser cette étude. Tout ce que je dis est appuyé de faits que j'ai observés moi-même sur les lieux, partout où j'ai voyagé dans ce but. Quant aux théories qui m'ont servi à les expliquer, elles sont basées : 1° sur l'étude sérieuse des sciences naturelles ; 2° sur celle de l'agriculture dans toutes ses conditions variées ; 3° sur l'anatomie et la physiologie dans tout ce qu'elles ont d'applicable au perfectionnement des animaux domestiques en général, et du cheval en particulier.

D'un autre côté, j'ai compulsé tout ce que les hommes les plus recommandables ont écrit à toutes les époques sur les haras. J'ai consulté les naturalistes, les éleveurs de tous pays, les officiers de cavalerie les plus expérimentés, dans les régiments comme dans les dépôts de remonte, en France comme en Allemagne et en Afrique, etc. Le résumé que je donne n'est donc pas mon opinion exclusive, c'est en quelque sorte l'opinion publique que j'ai cherché à traduire et à appuyer par des faits consciencieusement rapportés.

Du reste la question que je traite ici est trop grave, il y a trop long-temps qu'elle est en litige, pour que j'aie la prétention de l'avoir résolue. J'en poursuis sans cesse l'étude, et je serai reconnaissant à tous ceux qui

voudront bien m'indiquer ce qui leur paraîtra erroné dans mes assertions. La discussion sur les haras dure depuis des siècles en France. Les progrès faits dans les sciences naturelles depuis la révolution française doivent hâter la solution du problème. L'organisation de l'enseignement de l'agriculture en France, surtout depuis le décret du 3 décembre 1848, décret dont j'ai eu l'honneur d'être rapporteur à la Constituante, fera bientôt triompher, je l'espère, la vérité, encore méconnue, sur les vrais principes du perfectionnement de nos animaux domestiques en général, et notamment du cheval propre à la remonte de notre cavalerie.

A. RICHARD (DU CANTAL),
Cultivateur, Représentant du Peuple.

Quatrième partie.

DES HARAS.

I.

La production du cheval a été de tout temps une des branches de l'économie rurale qui a le plus attiré l'attention du gouvernement en France. On a toujours fait pour elle plus de dépenses que pour toutes les autres branches réunies de l'industrie agricole ; cependant il ne paraît pas qu'on ait jamais atteint le but proposé. Toutes les administrations des haras qui se sont succédé ont provoqué des plaintes. En lisant tout ce qui a été écrit sur les chevaux à toutes les époques, on voit que leur dégradation a toujours été un sujet de récriminations de tout ordre. Voyons quelle peut en être la cause.

Le gouvernement de Louis XIV fut celui qui s'occupa le plus sérieusement de l'organisation d'une administration spéciale pour veiller aux progrès de l'industrie chevaline. Colbert n'ignorait pas que la multiplication et l'amélioration du cheval étaient de la plus haute importance ; mais, soit qu'il manquât d'hommes spéciaux pour poser les bases de la science des haras, ou qu'il ne jugeât pas cette science nécessaire, ses tentatives furent complètement inutiles. Il pouvait cependant avoir sous les yeux l'exemple des essais infructueux qui avaient été faits, une trentaine d'années avant (en 1639), sur l'amélioration des chevaux. Louis XIII avait voulu organiser des haras aux frais de l'état, mais il échoua faute d'employés instruits sur la question. Les efforts de Louis XIV, ses importations de juments poulinières et d'étalons de l'étranger, prouvèrent encore que, pour perfectionner le cheval, il faut autre chose que du pouvoir et de l'argent. Garsault vivait pourtant alors, et s'occupa des haras ; mais le célèbre écuyer, qui possédait si bien la science de l'équitation, ne se doutait pas de celle de la fabrication animale ¹. L'art de dresser et de monter un cheval est bien différent de celui de le faire ou d'en diriger la reproduction, quoique l'un puisse s'allier à l'autre.

Cependant le grand ministre de Louis XIV n'ignorait pas que les spécialités étaient indispensables, en général, aux progrès de toutes les carrières. Il fit venir en France des savants étrangers, des fabricants habiles, pour former des élèves et donner à l'industrie manufacturière l'élan qu'il méditait. Il ne fit pas de même pour l'art de cultiver la terre et de multiplier les animaux ; sous ce rapport, il fut bien loin des opinions de Sully. « On

attira dans le royaume, dit Chaptal ², les savants les plus célèbres et les manufacturiers les plus habiles : Van-Robais pour la draperie fine, Hindret pour la bonneterie, Huyghens pour les mathématiques, Winslow pour l'anatomie, Cassini pour l'astronomie, Rømer pour la physique. Les nombreux élèves formés dans les ateliers d'Hindret et de Van-Robais se répandirent dans le royaume. Les artistes les plus célèbres de l'époque apportaient de toutes parts leurs industries, parce qu'ils trouvaient protection et encouragements. En moins de vingt années, la France égala l'Espagne et la Hollande pour la belle draperie, le Brabant pour les dentelles, l'Italie pour les soieries, Venise pour les glaces, l'Angleterre pour la bonneterie, l'Allemagne pour le fer-blanc et les armes blanches, la Hollande pour les toiles, etc. »

Certes, en agissant ainsi, en s'adressant au savoir, aux hommes spéciaux, chacun dans sa partie, le succès était assuré. Toutes les fois qu'une industrie a été basée sur ce principe, elle a toujours progressé, comme elle a toujours périclité sans lui. C'est ici une règle sans exception ; l'histoire de tous les temps, de tous les faits, l'a prouvé. Sans instruction spéciale, point de progrès dans quelque carrière que ce soit ; comme sans lumière point de clarté.

Si Colbert avait fait pour l'agriculture et les haras ce qu'il fit pour l'industrie manufacturière, il eût réussi. Il ne le fit pas, il manqua son but. Les intendants des provinces, qui ne se doutaient guère des règles qui doivent présider à la confection du cheval, furent chargés de la haute direction des haras. S'ils avaient dirigé les manufactures (ce qui était bien moins difficile), ils n'auraient pas été plus heureux, et la France eût été loin des succès qu'elle obtint. Les efforts de Colbert pour le perfectionnement de l'espèce chevaline devaient donc être inutiles, comme les dépenses qu'il fit. Il était impossible qu'il en fût autrement. Du reste, il ne fut pas plus heureux pour les moutons mérinos qu'il fit venir d'Espagne et d'Angleterre. Il voulut les croiser avec nos races et améliorer nos laines ; mais il confia leur multiplication, comme celle du cheval, à des hommes qui ne la comprenaient pas : on ne devait donc pas plus réussir d'un côté que de l'autre. On se contenta d'en conclure que le mérinos ne pouvait pas se reproduire en France, et il fut abandonné. Plus tard nous verrons que le manque de connaissances spéciales avait seul servi de base à cette erreur matérielle.

Cependant, le besoin d'améliorer nos races de chevaux était pressant ; il était impossible de les négliger comme les mérinos. Si on ignorait la marche à suivre pour obtenir un meilleur résultat, on ne comprenait pas moins l'indispensable nécessité de changer la triste situation où se trouvait notre industrie chevaline. Quand on parcourt les arrêts du conseil du roi de 1665, 1683, 1689, 1695, 1705, 1706, et surtout le fameux règlement de 1717, on voit que l'état ne pouvait plus se dispenser d'essayer de tous les moyens. En peu de temps il avait dépensé cent millions à l'étranger pour les remontes de luxe et de l'armée, sans compter les chevaux de commerce tirés de la Hollande, de la Frise, de l'Allemagne et de plusieurs autres pays voisins.

On lit dans un exposé des motifs du règlement de 1717 le passage suivant :

- « L'épuisement de chevaux dans lequel les dernières
- » guerres ont mis la France, et la nécessité d'y faire
- » renaître l'abondance, tant pour l'utilité du commerce
- » intérieur que pour le service des troupes du
- » roy en paix et en guerre, demanderoient peu de
- » discours pour prouver de quelle importance il est
- » pour le bien de l'estat de s'appliquer au rétablissement
- » des haras, si l'exemple du passé et le préjudice
- » extrême que le royaume a souffert de l'abandon
- » où ils ont esté par le deffaut de secours nécessaires
- » n'exigeoient de traiter la matière en détail,
- » et d'expliquer les règles que l'on doit suivre dans
- » une affaire de cette conséquence, la possibilité dans
- » l'exécution et les avantages qui en résulteront
- » Messieurs les intendants conviendront sans peine
- » que rien n'est plus nécessaire au royaume que l'élève
- » de chevaux de toute espèce pour les besoins,
- » et que dans les estats les mieux gouvernez on les y
- » compte au nombre des premières richesses.
- » Que le manque de chevaux a fait connoître ces
- » vérités d'une manière bien sensible dans ces derniers
- » temps, où l'on s'est vu réduit à traicter l'argent
- » à la main avec les juifs pour tous les besoins
- » de la cavalerie, des dragons, de l'artillerie, des vivres
- » et mesme de la maison du roy, d'où il s'est

» ensuivi la nécessité de recevoir de toutes mains et
» de prendre au hasard des chevaux très médiocres
» pour ne pouvoir trouver mieux, et de voir sortir du
» royaume des sommes immenses, qui non seulement
» y seroient demeurées si le royaume s'estoit trouvé
» peuplé de chevaux, mais qui, par une circulation
» nécessaire, se seroient répandues en une infinité de
» mains et auroient maintenu les peuples dans l'abondance
» et dans le pouvoir d'acquitter les charges de
» l'estat.

» Les gens de guerre du premier ordre et une infinité
» de marchands de chevaux, et autres, consultés
» sur ce sujet, ont estimé cette évacuation à plus de
» cent millions pendant les deux dernières guerres
» pour les remontes seulement. Ce seul objet est
» d'une assez grande considération pour devoir attirer
» l'attention de messieurs les intendants, sans parler
» des chevaux de carrosse que l'on tire de Hollande
» et des Pays-Bas pour l'usage des particuliers ³. »

On crut alors que de nouvelles instructions administratives auraient plus de succès. On se trompait. On frappait à faux, et on ne fut pas plus avancé. Le règlement que nous venons de citer, fait avec beaucoup de détail et de soin, fut aussi complet que possible. Avec les privilèges et les moyens de contrainte dont on pouvait user alors, on serait nécessairement parvenu au but proposé, si la science avait présidé aux opérations. Mais la question administrative seule fut en cause, et les faits prouvèrent, comme toujours, que les efforts de ce genre n'étaient qu'une perte assurée de temps et d'argent. Le gouvernement voyait une lacune, il cherchait à la remplir. Il croyait y réussir en stimulant le zèle des employés, et des intendants de province surtout. « La rareté des bons

» chevaux en France, disait-on, ne vient donc point
» du deffaut du pays, ou de bonne nourriture, ou
» pour n'avoir pas reçu de la nature les moyens nécessaires ;
» le mal vient du peu d'attention qu'on y a
» donné : aussi, en quelque foible réputation que les
» haras soyent en France, on les y peut voir fleurir
» au point mesme de la plus grande perfection dès

» que messieurs les intendants y travailleront avec
» le zèle, le goust et l'application qu'ils ont pour tout
» ce qui regarde le bien public et le service du
» roy ⁴. »

Les mesures administratives prescrites ne produisirent pas plus d'effet que celles de Colbert.

Bourgelat écrivait cinquante ans après (1769), en se plaignant toujours de la dégradation des races :

« Nous pourrions, au surplus, prévenir, avec quelques soins, la promptitude du déchet de l'espèce. A peine les étalons ont-ils été livrés par le département ou par le gouvernement, ou ont-ils été approuvés, qu'on les perd en quelque façon de vue ; ils sont, pour ainsi dire, livrés d'une part à l'ignorance du peuple, souvent à l'avidité de la noblesse, et constamment à la direction de l'inspecteur que la faveur a mis en place, malgré la plus grande incapacité de diriger et d'instruire : nulle étude de la nature, nul égard aux diverses nuances, nulle considération dans les appareillements, nulle suite dans les opérations, nulle attention aux résultats d'un million de mélanges perpétuellement informes et bizarres, etc., etc., etc... Il s'agirait donc, de notre part, d'être plus éclairés et plus soigneux que nous ne l'avons été jusqu'ici ⁵. »

En 1789, de Lafond-Pouloti, dans son Traité de la régénération des haras, fut encore plus sévère que Bourgelat dans son jugement sur le personnel des haras :

« Dans le nombre des administrateurs qui ont eu les haras depuis Colbert, dit-il, quelques uns, sans connaissances relatives de cette partie, s'en sont rapportés aveuglément à des inspecteurs plus ignorants encore, placés et protégés par eux, et souvent guidés par l'intérêt le plus sordide ⁶. »

Présau de Dompierre, qui écrivait sur le même sujet à la même époque, se plaint dans le même sens. Suivant lui, on n'avait rien fait de raisonné ; on employait des étalons de tous pays, de toutes les espèces ; on décomposait les races sans les recomposer : de sorte que nos espèces étaient dans une confusion à ne plus s'y reconnaître. Aussi les haras du roi, qui dépensaient beaucoup, puisque, suivant l'auteur que nous citons, un cheval fait revenait à six mille francs, ne produisirent rien de capable de régénérer, rien de digne de la reproduction.

Enfin les résultats de l'administration des haras furent tels, qu'en 1790 on la supprima, non seulement comme inutile au progrès, mais comme

nuisible.

Cependant, l'industrie privée n'était pas plus apte alors à améliorer les races que l'administration qui venait d'être renversée. Il n'était pas possible d'abandonner ainsi à elle-même la production du cheval, du cheval léger surtout : l'armée en avait un si pressant besoin pendant les guerres de la république ! Les réquisitions enlevèrent la plus grande partie des poulinières, les étalons et les plus beaux élèves. Les bons esprits ne doutèrent pas que la France serait bientôt privée d'un des éléments les plus puissants de sa force, si l'état ne s'occupait plus de diriger la production des chevaux. Huzard père publia, par ordre du gouvernement, en 1802, son Instruction sur l'amélioration des chevaux en France. C'était certainement le meilleur travail qui eût paru jusque alors sur la question, qu'il avait étudiée et qu'il comprenait parfaitement. Il développait les causes passées de la dégradation des chevaux ; il savait que la plus grave avait été le défaut de connaissances spéciales. Mais la France n'était pas plus avancée sous ce rapport au moment où il écrivait. Il ne l'ignorait pas ; et on le voit embarrassé sur les moyens qu'on emploiera pour répondre dignement aux besoins de l'époque.

« Mais quels sont les moyens d'y remédier ? disait-il ! faut-il rétablir l'administration dispendieuse des haras ? faut-il recréer des places pour la faveur et pour l'ignorance ? Faut-il faire dévorer par des administrateurs, et par des subalternes avides, des sommes énormes qui peuvent être employées avec tant d'avantages et bien plus directement à l'amélioration et à la multiplication ? ou faut-il abandonner entièrement à l'intérêt particulier tout le bien à faire dans cette partie ?

» Si l'on compulse la série nombreuse de mémoires adressés au gouvernement depuis la suppression des haras, on verra que presque tous les auteurs insistent pour le rétablissement de l'administration. Mais tous demandent des places dans la nouvelle organisation ; et dès lors ils ne manquent pas d'accumuler les raisons qui peuvent en rendre la création nécessaire.

» Si, d'une part, on jette un coup d'œil sur la situation des haras, depuis la suppression prononcée en 1790, on sera convaincu que l'intérêt isolé, l'intérêt particulier seul, ne suffit pas pour donner à cette branche de la prospérité publique tout l'essor dont elle est susceptible ¹. »

Huzard avait raison. La production du cheval léger surtout ne pouvait pas marcher sans guide. L'industrie privée alors l'aurait perdue, parce qu'elle

aurait toujours vendu les meilleurs produits à l'armée. D'ailleurs, il ne lui était pas possible de faire les dépenses nécessaires aux acquisitions d'étalons comme il les fallait. D'un autre côté elle n'avait ni le savoir ni les moyens d'unité d'action indispensables au succès. Le gouvernement seul était apte à remédier au mal, s'il comprenait bien les moyens de le combattre.

Napoléon savait qu'une branche d'industrie ne pouvait prospérer qu'à la condition d'être étudiée. Il n'oublia pas de créer des écoles d'expériences, en réorganisant l'administration des haras par son décret du 4 juillet 1806. C'était le seul moyen d'en finir avec les erreurs du passé.

Ce décret commençait ainsi :

Art. 1er. — Il y aura six haras, — trente dépôts d'étalons, — deux écoles d'expériences.

Ainsi, au premier coup d'œil, Napoléon vit par où avaient manqué tous ceux qui avaient administré les haras avant son époque. La création de deux écoles spéciales marchait en tête : à l'article premier de son décret. C'était ainsi qu'il opérait. Il mettait le savoir en première ligne, toujours et partout : par ce moyen il était assuré du succès ; il ne lui avait jamais failli.

Mais la guerre d'Espagne, les événements de Russie et 1815, empêchèrent de donner suite à l'idée féconde de Napoléon. Il y eut bien quelques étalons placés à l'école d'Alfort ; mais la science des haras fut négligée, abandonnée. Les écoles vétérinaires alors, pas plus qu'aujourd'hui, n'avaient pas les ressources matérielles nécessaires pour faire des expériences sur la production du cheval.

Sous la restauration, on ne songea guère à s'en occuper. Les haras devinrent, à très peu d'exceptions près, ce qu'ils avaient été avant la révolution. Ils ne conservèrent de l'empire que le rouage administratif ; il était d'ailleurs excellent.

Quelques ministres amis de l'agriculture, tels que MM. Decazes, de Martignac, etc., auraient certainement pris des mesures propres à une bonne organisation ; mais le pouvoir changeait trop fréquemment de mains pour qu'on eût le temps de fonder une institution solide et durable. En quinze ans, la direction spéciale des haras changea huit ou neuf fois de hauts fonctionnaires ou de système. Il était donc impossible de faire le bien ; il n'y avait aucun principe d'arrêté pour une opération qui demande, avant tout : savoir, unité de vues, persévérance, et esprit d'observation.

Cependant la Chambre des députés, qui veillait à l'emploi des fonds du budget qu'elle votait, reconnut que ceux qui étaient dépensés pour la production chevaline ne donnaient pas les résultats qu'on avait droit d'attendre. Des attaques énergiques et réitérées furent dirigées contre l'administration des haras. La presse elle-même signalait les abus, et l'opinion publique ne tarda pas à se fixer sur la manière dont la régénération de nos chevaux était comprise et dirigée.

En 1825 la direction générale des haras crut satisfaire aux exigences naturelles de l'opinion en faisant de larges réformes suivant ses vues ; mais, malheureusement, elle ne vit encore la source du mal que dans la marche administrative, qu'elle crut vicieuse. En parcourant le règlement de 1825 on voit que l'on ne s'occupe sérieusement que des employés, et de leur avancement suivant leurs droits. On parut d'abord vouloir exiger d'eux quelques connaissances spéciales. L'art. 1^{er} du règlement disait que ceux qui demanderaient à entrer dans l'administration devraient joindre à leurs demandes les attestations ou diplômes constatant leurs connaissances en équitation et en hippiatrice ; mais tout se bornait là en fait de science hippique et des moyens de la répandre. Le nouveau règlement, fort étendu d'ailleurs, ne s'occupa que des fonctions administratives du personnel, de ses uniformes, de ses grades, et de tout le matériel des établissements. Les moyens d'instruction des surveillants, qui étaient les élèves des haras alors, devaient se borner, suivant l'art. 34, à assister toujours au pansage des chevaux et à la distribution des aliments.

On conçoit facilement que les effets des nouvelles mesures furent les mêmes que précédemment. Ce n'est pas avec des règlements qu'on peut apprendre à diriger le perfectionnement des races d'animaux !

Cependant les employés supérieurs et leur influence ne manquaient pas à l'administration. L'ordonnance royale du 16 janvier 1825 portait le nombre des inspecteurs généraux à huit, et celui des agents généraux des remontes à deux, ce qui fit dix employés supérieurs, à Paris, pour vingt-neuf établissements. Le conseil des haras était composé de sept membres, sans compter M. le directeur de l'administration générale de l'agriculture, du commerce et des haras. Il était de droit membre du conseil, qui devait être présidé par M. le ministre en personne. Les réformes opérées dans les établissements, la vente des poulinières, la suppression des haras et de dépôts de poulains, en un mot, tout ce que l'on fit de bien ou de mal, avec les meilleures intentions, ne pouvait rien changer à la marche de la

production chevaline. On était toujours dans une fausse voie, et bien loin de la solution du problème. A cette époque, le comité des haras, composé d'hommes que l'on disait spéciaux, fut dissous, pour être remplacé par une autre commission qui ne fut pas plus heureuse.

Pour prouver à quels résultats tous ces moyens pouvaient aboutir, nous reproduirons un passage écrit par un homme qui avait suivi pendant très long-temps la carrière des haras et observé la marche de l'administration. Nous voulons parler de M. le comte de Montendre, qui fut directeur du dépôt d'étalons d'abord, puis rédacteur du Journal des Haras, et nommé ensuite inspecteur général des haras. C'était certainement l'homme de France qui, par la nature de ses occupations, avait été à même de mieux étudier les rouages d'une administration dont il faisait partie dans les emplois élevés ⁸. « Le comité des haras, disait-il, composé des inspecteurs généraux, des directeurs des principaux haras et d'un secrétaire qui recevait un traitement, avait pour attribution d'examiner toutes les hautes questions de science hippique, telles que les meilleurs systèmes de croisement à adopter dans les diverses localités, les encouragements à donner à l'élève du cheval dans les différentes circonscriptions, et enfin tout ce qui lui était soumis pour avoir son avis, qui était mis sous les yeux du ministre. Il serait assez curieux de compulser le registre du comité des haras. Que de contradictions, que d'incohérences, que d'idées se contredisant mutuellement, on y trouverait ! On a dit fort spirituellement, Rivarol je crois, que l'Encyclopédie, le vaste et colossal ouvrage publié de deux manières, dans le XVIII^e et le XIX^e siècle, était les catacombes de l'esprit humain. Le registre des déclarations du comité des haras, de 1806 à 1825, doit être le chaos de la science hippique. Pouvait-il en être autrement, lorsque les membres de ce comité, quelles que fussent d'ailleurs leurs connaissances et leurs capacités, changeaient de directeur ou de ministre tous les six mois, et, par conséquent, n'étaient pas mus par une pensée unique et ne suivaient pas un système appuyé sur des bases fixes et solides ? Mais respect aux morts et paix aux vivants ! car plusieurs des membres ne sont plus et d'autres vivent encore. Dissous par M. de Sirieys, le comité des haras fut remplacé par une commission mixte composée d'officiers des haras, de propriétaires éleveurs, à qui il ne manqua probablement pour faire de grandes et bonnes choses, et pour faire parler d'elle, que de se réunir. Sa création fut l'objet d'une ordonnance royale, qui parut avec fracas dans les journaux du temps, et notamment dans le Journal

des Haras, qui l'annonça comme devant être le sauveur, le régénérateur de l'espèce chevaline en France. Au bout de quinze jours on n'en parla plus, et les choses marchèrent comme par le passé, ou plutôt ne marchèrent pas⁹. »

Plus tard, sous le ministère Martignac, une nouvelle commission fut formée. Cette fois on devait en finir avec les mauvais procédés employés jusque alors. Tout ce qui avait été défait trois ou quatre ans plus tôt fut refait. Il fut arrêté que les haras seraient rétablis avec leurs poulinières : elles avaient été vendues par l'administration peu de temps avant ; les dépôts de poulains furent aussi jugés nécessaires. Mais ce n'était encore qu'une question de revirement de matériel, et de dépenses inutiles ; on ne s'occupa pas plus de la science des haras que précédemment. Au moment de mettre à exécution les nouvelles combinaisons, la révolution de juillet arriva ; elle arrêta, fort heureusement d'abord, toute exécution de projets nouveaux qui n'auraient abouti qu'à de nouveaux frais.

Deux ans après, une ordonnance royale du 19 juin 1832 supprima comme inutiles six dépôts d'étalons ; elle fixa à quatre le nombre des inspecteurs généraux, qui avaient été d'abord réduits à six. Les dépôts supprimés furent ceux d'Arles, de Villeneuve-d'Agen, Parentignac, Grenoble, Corbigny, Perpignan, Auxerre, Saint-Jean d'Angely et du Bec.

Enfin une ordonnance royale du 15 décembre 1833 décida qu'il y aurait trois haras, trois dépôts de poulains, et seize dépôts d'étalons. Le haras de Pompadour, qui avait été réduit en dépôt d'étalons et de poulains, fut rétabli, ainsi que le dépôt d'étalons d'Arles. Un nouveau règlement fut fait et publié à la même époque. Cette fois encore on oublia l'indispensable nécessité de l'instruction. Suivant l'article 14, l'élève surveillant devait assister tous les jours au pansage des chevaux et à la distribution des aliments. Il n'y avait pas d'autre moyen officiel d'apprendre son métier d'employé des haras. A l'article suivant, il fut dit seulement que le vétérinaire ferait tous les ans, deux mois avant la monte, un cours d'extérieur et d'hygiène pour les palefreniers. On songea à faire professer des cours aux palefreniers, et tout se borna là.

Ce ne fut qu'en 1837 que le gouvernement commença à comprendre la nécessité de suivre une autre marche. L'arrêté ministériel du 7 juin 1857, signé par MM. Martin (du Nord) et Boulay (de la Meurthe), établissait dans chaque haras et dépôt : 1° un cours d'extérieur de cheval ; 2° un cours de ferrure, de botanique fourragère et d'hygiène pour les officiers et les gagistes, et un cours d'anatomie pour les officiers seulement. MM. les

inspecteurs généraux, dans leurs tournées, devaient examiner les employés des établissements sur différentes branches de la science des haras ; les vétérinaires, sous la surveillance des chefs d'établissements, devaient être les professeurs des sciences exigées.

Le programme de l'enseignement était bien faible, il ne pouvait pas produire un grand effet ; mais le principe était posé, et ce fut le premier jalon planté pour l'avenir.

Enfin l'Ecole des Haras fut fondée au Pin par ordonnance royale du 24 octobre 1840. Un arrêté ministériel du 25 du même mois, signé par MM. Gouin et Billaut, fixa le mode d'admission, la durée des cours, le nombre des chaires, qui devait être de cinq, et la nature des sciences à enseigner, etc. Elles comprenaient la science hippique proprement dite, l'étude des différentes races, l'hygiène, les accouplements et l'élevage ; la botanique fourragère, l'anatomie, la physiologie, la zoologie, la maréchalerie, et les premiers éléments de médecine vétérinaire ; des notions théoriques et pratiques d'agriculture et de comptabilité agricole, l'équitation théorique et pratique, etc.

Le nombre des élèves fut fixé à vingt. Ils ne pouvaient être reçus qu'après examen, devant un jury composé par les professeurs de l'école.

Les élèves sortants devaient être placés dans les établissements, par ordre de mérite, suivant leur numéro de sortie, ce qui a toujours été ponctuellement exécuté jusqu'ici.

Les effets d'une science, quelque rapides qu'ils soient, ne peuvent se faire remarquer dans l'espace de quatre ou cinq ans. En matière agricole, et surtout en amélioration des races, les résultats sont toujours lents ; mais le temps prouvera plus tard qu'à partir de l'époque où l'état a songé à enseigner l'art de cultiver et de perfectionner les animaux, les procédés d'amélioration doivent changer : malgré la puissance de l'impulsion du passé, malgré la force des préjugés et des habitudes suivies depuis des siècles, la vérité mise en évidence doit l'emporter ; les bonnes méthodes de régénération de nos races ne peuvent manquer de se produire. Le besoin bien senti de l'enseignement de l'agriculture sur tous les points de la France, le mouvement progressif qui en résulte dans toutes les branches de l'économie rurale, ne sauraient laisser continuer la dégradation de nos chevaux légers surtout.

L'exposé rapide que nous venons de faire de la marche de l'administration des Haras depuis son origine, prouve qu'il lui était

impossible d'arriver à des résultats satisfaisants. Les incertitudes, les tâtonnements, les changements incessants et rapides des systèmes suivis, renversés et repris, démontrent qu'on n'avait ni méthode arrêtée, ni bases, ni principes ; il était impossible de faire le bien. Les gouvernements étaient convaincus par l'expérience, qu'ils devaient s'occuper sérieusement de chevaux ; mais ils n'avaient pas songé qu'il devait y avoir en administration des Haras deux questions bien distinctes : celle de la partie administrative du personnel et du matériel, et celle de la science de la fabrication animale. On fit tout pour la première ; on ne fit rien pour la seconde. Sans elle pourtant, il ne pouvait y avoir de succès possible ; les règlements des Haras publiés aux diverses époques le prouvent. C'était là l'unique source du mal, et celle des récriminations de tous les temps. Napoléon seul l'avait compris en 1806 ; mais on l'oublia jusqu'en 1840. Alors seulement son idée fut rappelée par MM. Gouin et Billaut, et mise en pratique par M. Cunin-Gridaine, ministre actuel.

Au lieu de créer et dissoudre des conseils et des comités de Haras ; de vendre, racheter des poulinières, pour les revendre encore ; de détruire et de recréer des établissements, etc., etc., l'administration aurait du employer des procédés raisonnés ; elle aurait dû nommer une commission composée de savants naturalistes et d'agriculteurs instruits, tels que Daubenton, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Tessier, Gilbert, Huzard, Dombasle, de Blainville, Thouin, Yvart, Bieffel, etc., pour étudier à fond les véritables moyens de régénérer nos races. Si elle l'avait fait, au lieu de nommer de grands dignitaires, fort compétents dans leurs spécialités, mais peu aptes à juger des influences de la nature sur ses productions végétales et animales, nous aurions aujourd'hui des principes arrêtés sur l'amélioration du cheval ; on aurait évité des pertes de temps et d'argent qui n'ont fait que mieux démontrer les conséquences de nos erreurs. Que pouvaient faire les intendants des provinces et leurs employés, par exemple, pour régénérer nos races ? Quels bons résultats la France pouvait-elle attendre des changements multipliés, et faits coup sur coup, par tous les hauts administrateurs qui se sont succédé jusqu'à notre époque ? Que pouvait devenir avec de semblables moyens une opération aussi délicate, aussi difficile que celle de perfectionner le cheval ?

La persévérance, l'esprit de suite et d'observation, la méthode la mieux étudiée et la mieux suivie, sont les premières conditions, les premiers éléments du progrès en amélioration des races. Sans eux, tout

perfectionnement est absolument impossible, et l'on avait pris le contrepied de ce qu'on devait faire. On créait aujourd'hui pour renverser demain, et ainsi de suite, presque d'année en année, depuis 1806 surtout, jusqu'à notre époque.

« Il n'est pas une nation, dit M. Houel, hippologue instruit et directeur de haras, où l'on comprenne moins l'amélioration, et où l'on s'en occupe moins sérieusement et avec moins de suite qu'en France. A la place de la vérité, à la place des connaissances pratiques qui devraient faire le partage de tout homme, on ne trouve partout que des préjugés, des idées vieilles et erronées, d'autres adoptées légèrement et sans examen : nulle part un corps de doctrine, nulle part une opinion arrêtée.... En France il n'y a point de science du cheval ¹⁰. »

Sans science, sans doctrine, sans opinion arrêtée, sans fixité ni suite dans les idées, avec des changements incessants d'administrations et de systèmes, que peut-on faire de bon ?

Qu'on ne croie pas cependant que ce soient les seuls changements de gouvernements ou de ministères qui soient la cause unique de la dégradation des races, de nos insuccès ! on se tromperait. Si les bases de l'amélioration des chevaux avaient été bonnes, si les principes qui auraient dû présider à la marche de l'administration avaient été raisonnés, solidement établis, leurs conséquences auraient pu avoir quelques entraves, mais elles n'auraient pas failli : la vérité ne faillit jamais, pas plus que la nature. Les opérations auraient pu marcher plus lentement ; mais elles n'auraient pas erré d'une extrémité à l'autre, d'un système à un système opposé, elles auraient toujours suivi la même ligne. Pour le prouver, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur les administrations dont les rouages ont la science des spécialités pour éléments d'action. Observez l'administration des ponts et chaussées ! Voyez si nos routes, nos canaux, nos travaux publics ont fait comme nos haras ! Voyez la marche des administrations des mines, de l'enregistrement et des domaines, des finances, des postes, etc. ! Où en seraient nos voies de communication, nos monuments nationaux, nos finances, etc., si leur direction avait fait depuis un siècle comme a toujours fait celle des haras, si elles eussent manœuvré comme elle !

Où en seraient nos constructions navales, la science de l'artillerie, celle du génie, l'état de nos fortifications, si on avait bouleversé le lendemain celles qu'on avait tracées ou construites la veille ? Que ferait l'état, quand il

a des travaux d'art importants à faire exécuter, s'il n'avait à sa disposition des hommes spéciaux, des commissions qui arrêtent la marche à adopter ? Leurs principes sont presque invariables, parce qu'ils sont basés sur autre chose que sur la mode, le caprice, les opinions divergentes d'hommes étrangers au sujet qu'ils sont appelés à traiter.

Dans les haras, vingt commissions différentes ont eu vingt opinions opposées, contradictoires. Si elles avaient étudié, approfondi la nature dans ses détails ; si elles avaient observé sa marche, bien jugé son influence incessante sur toute la création, sur nos produits agricoles, au lieu de discuter toujours sans se comprendre, elles l'auraient résolue à coup sûr. Une commission d'ingénieurs, d'officiers du génie, arrêtent un plan de fortification, de monument, un tracé de route, de canal, au travers d'obstacles souvent considérés comme insurmontables, et ils réussissent toujours.

La science de l'amélioration des races, malgré ses difficultés, a ses règles, ses préceptes, qui conduisent toujours au succès ceux qui les ont étudiés et les comprennent. Voyez en Angleterre ! Le savoir de l'industrie privée a fait à lui seul depuis long-temps chez chaque éleveur ce que l'état cherche encore à faire en France après des siècles. Cependant il a fait des dépenses énormes, et un personnel officiel est prêt à obéir à toute bonne impulsion, toujours disposé à se soumettre à tous les ordres qu'il reçoit. Mais, nous l'avons déjà dit, ce n'est ni la puissance, ni l'argent, ni les meilleurs rouages administratifs qui enseignent à bien mouler un cheval, c'est la science seule, et les moyens qu'elle procure.

Du reste, qu'est-il résulté de la marche suivie, depuis le règne de Louis XIV, sur le perfectionnement de nos chevaux légers ? La France, si féconde en esprits observateurs, en écrivains de tout ordre, n'a pas un seul ouvrage classique que l'on puisse consulter avec fruit pour l'amélioration des races. Les meilleurs travaux que nous possédons se bornent à quelques généralités incomplètes d'une part, à des idées qui n'ont rien d'applicable de l'autre. Le plus grand nombre des autres écrits sont erronés, sans cachet de la science qu'ils veulent répandre ; les nombreuses brochures qui ont été publiées, dans ces derniers temps surtout, n'ont servi qu'à embrouiller encore plus les questions. La défense des systèmes suivis ou combattus, l'exagération des principes développés avec passion plutôt qu'en vue de la vérité ignorée, pouvaient-elles produire d'autres effets ?

Quand les erreurs de principes long-temps soutenues sont démontrées par l'évidence, elles entraînent toujours des défiances que la vérité même ne peut détruire qu'à force de temps et de persévérance. Aussi, qu'on ne croie pas que l'agriculture acceptera de long-temps encore comme bien fondées les nouvelles théories que pourra adopter l'administration des haras ! Les éleveurs, souvent trompés par des conseils irréfléchis, écouteront ; mais ils seront circonspects, et ils auront raison. D'ailleurs, cette réserve est dans la nature du cultivateur, qui a trop souvent à se repentir d'en avoir manqué. De long-temps encore nos races de chevaux légers ne seront pas ce que nous voudrions les voir. Outre le temps moral indispensable pour persuader les éleveurs et améliorer une race, il y a la difficulté de savoir bien améliorer un cheval, ce qui demande de longues études et beaucoup de persévérance. Nous ne sommes donc pas près de voir nos races chevalines légères transformées comme nous le désirons. L'amélioration des autres animaux est infiniment plus facile, par la nature des produits qu'on en exige. On ne leur demande, en effet, que de la viande, de la graisse, de la laine et du cuir ; pourvu qu'ils fournissent ces matières en abondance, en bonne qualité, et à meilleur marché possible, on n'en exige pas autre chose. On attache fort peu d'importance à leurs formes, à leur élégance, à leur beauté, à leur énergie souvent inutile ; et on fait bien. La première qualité d'un bœuf, d'un mouton et d'un porc, est dans celle de la viande, de la laine, dans la quantité de la graisse, etc. Mais quelle différence pour le cheval ! Pour lui, on ne tient aucun compte de tout ce qui fait la valeur des premiers ; peu importe sa viande, sa graisse, etc. Il est exclusivement élevé pour servir de locomotive, et jamais pour la consommation. Il n'a, sous ce rapport, aucune valeur dans le commerce. Mais il faut que sa race, que sa machine soit dans les meilleures conditions d'action possibles, pour bien fonctionner, pour bien payer son entretien. Il faut donc que son perfectionnement soit bien étudié de longue date, bien dirigé par le savoir persévérant, par l'expérience d'une longue pratique. Il faut qu'il soit non seulement bien élevé, mais modifié suivant les services de l'époque, les besoins du commerce ; il faut qu'il réunisse cent conditions de perfection : qu'il soit rapide, énergique, sobre, élégant, intelligent, docile, résistant aux fatigues de tout ordre ; il faut qu'il soit gracieux, souple ; qu'il plaise à l'œil ; il faut qu'il ait bonne vue ; enfin il faut qu'il soit conformé de diverses manières, suivant qu'il est destiné au manège, aux messageries, aux voitures légères, au gros trait, à l'hippodrome, à la guerre, à

l'agriculture. Et que d'études, que de savoir, que de temps et de suite dans les opérations de l'élevage ne faut-il pas, pour faire le cheval qu'on demande ! Que de combinaisons dans les accouplements, dans les croisements, dans le choix des producteurs, dans celui des moules où il doit être coulé ! Que de précautions, de bons procédés hygiéniques il exige pour être conduit à bonne fin ! Que de déceptions il prépare à l'éleveur, s'il a été mal conseillé, mal dirigé dans ses combinaisons, comme c'est malheureusement arrivé trop souvent !

On peut juger de ce que pouvait devenir l'amélioration des races de chevaux en France d'après la marche suivie pour la provoquer ! Aussi a-t-on vu, depuis quelques années surtout, autre chose que des plaintes et des accusations au sujet des budgets des Haras !

II.

DU PUR SANG ET DES COURSES DE NOTRE ÉPOQUE.

On crut avoir trouvé , il y a quelques années, deux moyens infailibles d'améliorer nos races : ces moyens étaient l'emploi des producteurs qu'on nomme de pur sang, et les courses. Si cet ordre d'idées avait eu une application raisonnée, il aurait certainement produit d'heureux effets : il aurait exclu de la reproduction les animaux sans énergie, les mauvais chevaux qui n'ont qu'une apparence trompeuse pour valeur. Ce principe condamnait à tout jamais, par son application, les théories malheureuses qui ont été de tout temps si fatales à l'amélioration de nos races. Les écrits de Buffon et de Bourgelat contribuèrent à les rendre plus pernicieuses encore, en provoquant leur adoption générale. Ces deux hommes célèbres avaient cru qu'il ne s'agissait que d'éviter la consanguinité, et d'employer des producteurs élevés dans des pays opposés de climat, pour améliorer une espèce. D'après cette doctrine, ils avaient compris que les croisements seuls des races du Midi par celles du Nord, et vice versa, suffiraient pour perfectionner les produits.

Après avoir développé ses théories malheureuses sur le perfectionnement du cheval, avec tout l'attrait de sa brillante imagination, Buffon tira la conclusion suivante : « Dans le climat tempéré de la France, il faut donc pour avoir de bons chevaux faire venir des étalons de climats plus chauds ou plus froids. Les chevaux arabes, si l'on peut en avoir, et les barbes, doivent être préférés, et ensuite les chevaux d'Espagne et du royaume de Naples ; et, pour les climats froids, ceux du Danemark, et ensuite ceux du Holstein et de Frise. Tous ces chevaux produiront ensemble avec les juments du pays de très bons chevaux, qui seront d'autant meilleurs et d'autant plus beaux que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France : en sorte que les arabes seront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne, et de même les chevaux tirés du Danemark produiront de plus beaux chevaux que ceux de la Frise ¹¹. »

Bourgelat partagea absolument les mêmes idées, et soutint les mêmes principes ; il disait : « Pour avoir de beaux chevaux, il faut nécessairement

croiser les juments nationales avec les étalons étrangers, ou les femelles de nos départements méridionaux avec les mâles des départements septentrionaux ; plus la température des climats où les étalons et les cavales ont pris naissance sera éloignée, plus les formes seront parfaites. Tout renouvellement entier de la race par le père et la mère de même pays hâtera les dégénérations. Dans l'union et le mariage de deux animaux de régions différentes les défauts se compensent en quelque sorte et surtout si l'on oppose les climats. Le mâle des pays chauds compense et corrige les défauts ordinaires de la femelle des pays froids, et vice versa, et le composé le plus parlait est le résultat de celui où les excès et les défauts de l'habitude du père sont opposés aux excès ou aux défauts de l'habitude de la mère ¹². »

Buffon et Bourgelat firent de l'amélioration des races, comme on peut le voir, une simple question de croisement de sujets pris dans des climats opposés. D'après eux, les succès des opérations devaient être en raison de la différence de température de la patrie des reproducteurs. Cette erreur, avancée par de semblables autorités, à une époque où les célébrités étaient si rares en histoire naturelle, fut acceptée comme acte de foi ¹³. Les étalons du nord, que l'on pouvait se procurer facilement, firent à nos races un tort considérable. Les danois surtout, employés en Normandie, donnèrent de mauvais produits, à tête busquée, à côtes plates, des cornards, qu'on est enfin parvenu à détruire par l'emploi des chevaux orientaux et de leurs descendants.

Le pur-sang est le type améliorateur de la race chevaline, parce qu'il est le type de la perfection du cheval ; les courses sont l'unique moyen d'essayer leurs forces et leur résistance, et de juger par conséquent de leur valeur. Ces idées ne sont certes pas nouvelles. On a remarqué de tout temps que le sang-arabe de choix, considéré comme pur-sang, et son descendant, le cheval anglais, étaient employés avec succès pour croiser nos races ; on avait reconnu aussi que les courses étaient le meilleur moyen de juger de leurs qualités. Mais les procédés fondés sur les théories les plus raisonnables peuvent nous tromper, quand nous les employons sans restriction, quand nous faisons une application fausse ou exagérée de leurs préceptes. C'est ce qui est arrivé en amélioration de nos races de chevaux.

Les courses, imitées des Anglais, sont connues depuis bien long-temps en France ; et certes, si elles avaient été un véritable moyen d'amélioration telles qu'elles ont été faites, nos races légères ne se trouveraient pas au degré d'abâtardissement où elles se trouvent aujourd'hui. C'est vers le

milieu du siècle passé que l'on commença à parler de la grande vitesse de quelques chevaux coureurs. En 1754 un Anglais fit le trajet de Fontainebleau à Paris en une heure quarante-huit minutes. En novembre 1777 une course de quarante chevaux avait lieu à Fontainebleau, et des paris furent faits pour ou contre des juments françaises et étrangères qui coururent à Vincennes le 2 et le 6 avril 1781.

D'autres courses bien plus anciennes avaient eu lieu dans divers pays de France, et se renouvellent tous les ans de temps immémorial en Bretagne, en Auvergne, etc., pendant des fêtes de village ou des foires.

Enfin des courses furent régulièrement, établies et encouragées par l'état, à partir du 31 août 1805.

Si les épreuves étaient sérieuses ; si l'entraînement, considéré comme gymnastique, n'avait pour but que de développer l'organisme, pour former des producteurs éprouvés par des courses de fond ; si on excluait de l'hippodrome tout individu qui n'a pas les qualités quel'on doit toujours exiger d'un reproducteur, nous serions partisan des courses : nous ne voyons pas d'autre moyen de juger de la valeur des sujets qui réunissent d'ailleurs de bonnes conditions de conformation. Mais que fait-on ? quel est le but ? Il s'agit d'abord de gagner le prix. C'est là la première condition du coureur, nous dirions presque l'unique. Que lui importe l'amélioration des races s'il perd toujours ! que lui fait aussi leur dégénérescence s'il gagne ! Le joueur songe-t-il à autre chose qu'à gagner ? Eh bien ! qu'a-t-on fait pour gagner ? On a tout sacrifié à la vitesse ; rien au fond, rien à la puissance de la constitution. On a pris parmi les chevaux de sang les coursiers les plus rapides ; on a haussé leur taille le plus possible, ou plutôt on a allongé leurs jambes, pour qu'ils pussent embrasser plus d'espace à chaque bond ; on a élevé la croupe, on a donné beaucoup d'obliquité à l'épaule ; on a allongé tous les muscles locomoteurs, sans s'occuper de les grossir ; on a cherché en un mot à disposer toute la machine pour une grande vitesse de quelques minutes. C'est un tour de force de la science des Anglais, rien n'est plus vrai ; mais il en est résulté qu'un très bon cheval peut être battu par un grand échassier, chargé d'un poids léger, sur un terrain choisi et préparé à l'avance. Le vaincu, qui peut être d'un sang tout aussi distingué, et construit en force, et non en vitesse d'un instant, aurait toujours distancé son vainqueur dans une course sérieuse ; mais pour une épreuve de quatre minutes et quelques secondes il était trop près de terre ; ses reins et son dos étaient trop courts ; sa croupe n'était pas assez élevée,

relativement à son garrot ; ses membres postérieurs, trop courts, mais bien musclés, favorisaient moins la vitesse ; ils ne s'engageaient pas assez en avant des pistes des antérieurs, comme ceux des lièvres, par exemple, etc. D'autre part, son entraînement avait été moins bien dirigé pour l'épreuve d'un ou deux tours d'hippodrome, quoiqu'il eût été mieux compris pour une longue résistance.

Nous ne parlons pas des combinaisons d'intérêt des entraîneurs et des jockeys, qui font gagner tel cheval qu'ils veulent ; cela dépend des avantages particuliers qu'ils y trouvent. Il est bien reconnu aujourd'hui en France que les courses telles qu'elles se pratiquent sont devenues un jeu de hasard ou d'arrangements entre les intéressés, et que ce n'est pas toujours la probité qui préside aux moyens mis en œuvre pour gagner les prix. Au fond, l'amélioration des races y entre pour une part si faible, qu'on pourrait dire, sans crainte de se tromper, que les dix-neuf vingtièmes des coureurs n'en tiennent aucune espèce de compte.

D'un autre côté, un entraînement peu en harmonie avec le développement, l'âge des sujets, est une source d'une foule de tares, de vices d'organisation qui se transmettent. Pour faire courir les poulains à trois ans, on est obligé de commencer à les entraîner à deux ; il s'ensuit qu'à l'âge où ils devraient seulement débiter sur les hippodromes de bons produits sont déjà ruinés, et peu aptes à faire de bons reproducteurs, sans vices héréditaires. Il est positif que les tares des membres ne sont généralement connues aux Pyrénées, comme ailleurs, que depuis qu'on y a introduit des reproducteurs tarés par suite des travaux d'entraînement et de courses prématurées. On a fait cette remarque partout où on a élevé le cheval léger. A deux ou trois ans, en effet, les pièces de la charpente osseuse ne sont point encore affermies ; elles n'ont pas tout le développement qu'exige leur solidité ; les épiphyses des os ne sont point soudées ; les tissus des tendons des ligaments, etc., n'ont point encore la force de résister aux efforts musculaires : il en résulte des tiraillements, des lésions graves, qui font d'un bon élève un sujet sans valeur, avant l'âge d'être employé pour la reproduction. Rien n'est plus contraire à l'amélioration des races que ce triste procédé, et cependant l'administration, qui ne peut pas l'ignorer, l'encourage par des primes, comme nous l'avons dit ailleurs, en traitant de l'âge des sujets, page 397.

Ce n'est pas seulement en France que les esprits observateurs se sont élevés contre ces procédés, contraires aux lois de la nature comme à celles

de la raison. Les Anglais ont remarqué depuis long-temps, comme nous, que les prix donnés à la vitesse et à des sujets de trois et même de deux ans avaient fait sacrifier de bons procédés d'élevage, et que l'amélioration de leurs chevaux de sang en souffrait. Ce n'était pas pour cette fin que les courses avaient été instituées, chez eux comme chez nous. Eclipse, Childers, etc., qui étaient, dit-on, fortement musclés et d'une constitution robuste, ne se présentèrent comme coureurs sur les hippodromes qu'à l'âge de cinq ans, et le premier ne fut pas employé à la reproduction avant sept ans. On attribue une grande partie des succès de cet étalon célèbre à son mode raisonné d'élevage, et nous le croyons. S'il avait été entraîné trop jeune, si on l'avait étiolé, si on n'avait songé qu'à allonger ses jambes et son squelette, pour lui faire gagner un prix de vitesse à l'âge de deux ou trois ans, Eclipse n'aurait probablement pas produit trois ou quatre cents vainqueurs ; il n'aurait pas gagné à ses propriétaires, dit-on, de quinze à seize millions, comme coureur ou comme reproducteur.

Au commencement de l'établissement des courses en Angleterre, l'amélioration des races était l'unique but proposé. On excluait de la reproduction tout individu qui n'était pas fortement musclé et construit en père. D'un autre côté, l'honneur attaché à une victoire était le premier élément d'émulation des éleveurs. Plus tard, quand on fit des courses une spéculation à tout prix, les beaux modèles de fonds disparurent du turf ; ils ne pouvaient plus concourir avec succès contre des sujets façonnés pour un ou deux tours d'hippodrome. Des hommes honorables, en concurrence avec des spéculateurs pour lesquels tous les moyens de gagner étaient bons, abandonnèrent la partie : Écoutons ce que dit à ce sujet le comte de Montendre :

« Les nombreuses tromperies s'y exercent, l'achat et la vente des chevaux et de poulains, enfin tout ce qui se rattache à l'industrie et même à l'escroquerie y a atteint une sorte de perfection, et y est pratiqué avec une rare impudence. Ces méfaits sont soumis à des règles, à des calculs, qui ont presque la certitude du succès. Depuis quelques années surtout, les courses ont acquis dans ce pays une importance incroyable. Elles occupent, comme jeu de hasard, comme spectacle dramatique, même comme science, la plus grande partie de l'aristocratie, et certainement, en elles-mêmes, on ne saurait pas les condamner. Mais l'abus qui en est fait a rendu les réunions de ce genre le théâtre des escroqueries les plus insolentes et les plus hardies ; tellement qu'une foule d'aventuriers et de chevaliers d'industrie

n'ont aujourd'hui d'autre métier que celui de faire des dupes et des victimes par d'infâmes artifices, et n'ont pas d'autre moyen d'existence.

» Il est prouvé, comme nous le démontrerons plus tard, que la supériorité la mieux constatée, les prévisions d'un grand nombre de parieurs, les espérances les mieux fondées, ne peuvent donner la certitude du succès, et ne suffisent pas pour contre-balancer et combattre avec avantage les efforts de ceux qui, n'ayant pas les mêmes chances, n'hésitent pas d'employer la ruse et les moyens les plus coupables et les plus étrangers à l'honneur et à la délicatesse. Une foule de parieurs est donc victime de ce nouveau genre d'escrocs ; et de très grands personnages, qui élèvent des chevaux destinés aux courses, en sont réduits, pour ne pas toujours être dupes, à faire cause commune avec certains jockeys, et à s'associer en quelque sorte à ces honteuses manœuvres ¹⁴. »

Les mêmes abus sont signalés par M. le professeur Magne :

« Les courses en Angleterre, dit-il, donnent lieu aux plus basses intrigues, à des friponneries, à des actes criminels. Ce sont des charlatans qui prônent un cheval qui n'a aucune valeur pour le faire vendre cher ; ce sont des entraîneurs, des jockeys, qui rendent des chevaux malades, qui les empoisonnent avec l'arsenic, qui les engourdissent avec l'opium, qui s'entendent entre eux, qui font les maladroits pour faire gagner celui qui a fait les plus grands sacrifices pour payer ces friponneries. La France ne nous a pas encore donné tout le scandale que le turf présente en Angleterre ; cependant on peut s'apercevoir que des accusations d'indélicatesse s'y font souvent entendre : tantôt c'est un cheval admis quoique n'ayant pas l'âge voulu ; tantôt c'est un poulain qui est né à l'étranger, et qu'on fait passer pour français ; d'autres fois c'est un jockey qui n'a pas fait son devoir, etc. ¹⁵ »

Si on pouvait voir de près ce qui se passe en France ; si on devinait les secrets de Chantilly ou d'ailleurs, on serait peut-être convaincu que de blâmables manœuvres n'y sont pas méconnues. Si elles sont plus rares sur nos hippodromes, nous devons plutôt l'attribuer à la surveillance rigoureuse qui y est exercée par l'administration et la Société d'encouragement qu'à la bonne volonté et aux heureuses dispositions de la spéculation.

Dans une brochure qui fut adressée au pays et aux chambres par une réunion d'hommes les plus recommandables comme les plus instruits sur la question des courses, on lit :

« Les courses ne sont plus en Angleterre, et même en France, ce qu'elles étaient à leur origine, ce qu'elles devraient être uniquement, une épreuve nécessaire pour s'assurer de la vigueur et du fonds d'un cheval destiné à la génération. Elles sont devenues pour les uns une spéculation, pour les autres une occasion de ruine et d'élégance, pour tous un jeu ¹⁶. »

Que peut-on attendre de bon d'une semblable institution ? Que peut-on améliorer par un principe qui a pour conséquence l'escroquerie perfectionnée et organisée, le jeu, la ruine, etc., d'après l'aveu des hommes les plus désintéressés personnellement, comme les plus instruits en semblable matière. Quels avantages peut en retirer l'agriculture, avec sa bonne foi naturelle ? Que peuvent y gagner les éleveurs honnêtes, pour améliorer leurs produits ?

Puisqu'il ne s'agit plus aujourd'hui que de gagner un prix de vitesse, on a disposé les coursiers de manière à être vainqueurs ; on ne s'occupe plus des conditions indispensables aux améliorateurs types. On conçoit donc quelle influence ont pu exercer les courses sur le perfectionnement des races. Nous avons suivi les hippodromes, autant qu'il nous a été possible de le faire, partout où nous avons voyagé, et nous y avons rarement vu des modèles comme Agar, Corisandre, Sylvio, et même Fitz-Emilius, quoiqu'il ne soit pas d'une forte charpente. Nous avons presque toujours remarqué des chevaux à membres longs et grêles, à corps allongé et aplati. Ils avaient d'ailleurs les qualités exigées pour la vitesse ; mais ils péchaient par la courbure des côtes, par trop de longueur des reins et des flancs, par le défaut de développement général des muscles ; ils manquaient aussi par l'écartement des tendons, par la puissance des articulations, par tout ce qui caractérise enfin la force unie à la résistance, à la vigueur. On peut dire en un mot que les constitutions robustes, fortement charpentées, sont l'exception sur les hippodromes de notre époque. Cela s'explique, l'expérience a prouvé à tous les coureurs eux-mêmes qu'elles sont généralement incompatibles avec la grande vitesse exigée. Pour bien courir le temps voulu, il faut un sujet nerveux, irritable, avec de longues jambes, quelque grêles qu'elles soient, un corps allongé et de longs muscles, pour une grande étendue de jeu. Avec du sang et cette conformation, le cheval d'hippodrome réunit toutes les conditions de succès éphémère qui est l'unique but des spéculateurs. Ils n'en veulent pas d'autre. « Plus actif, plus ardent, plus vif est l'animal, moins résistant et plus fragile il se montre ¹⁷. »

Si le mal se bornait là, ce serait peu de chose ; mais il réagit sur la production générale du cheval léger, et les résultats sont aujourd'hui malheureux. Puisque les courses sont la meilleure épreuve à laquelle on peut soumettre les reproducteurs, dit-on, ce sont les vainqueurs qui sont les meilleurs types ; ce sont donc les améliorateurs qu'il faut choisir d'abord pour croiser nos races et leur donner du sang ¹⁸. La conséquence est digne, comme on le voit, de son principe. Cette triste théorie, soutenue par des hommes influents, et d'ailleurs les mieux intentionnés, a déterminé sur beaucoup de points l'industrie agricole à en faire l'application. Mais aujourd'hui l'épreuve est faite. L'agriculture ne veut plus de ces producteurs types ; elle a cent fois raison : elle a été embarrassée de leurs produits, qu'elle a élevés avec perte. Le commerce n'en voulait à aucun prix, on ne savait à quel service les employer. Ce sont ces précieux modèles améliorateurs qui ont fait au pur-sang tous les ennemis qu'il a parmi les éleveurs. Ils ont dit : Si c'est là la fine fleur de votre pur-sang, gardez-le pour vous ; nous n'en voulons plus. Nous aimons mieux donner nos juments au baudet, que nous ruiner en suivant vos conseils.

Que répondre à ce raisonnement, fondé sur l'expérience, sur les faits accomplis, et sanctionné par la raison ? Nous le répétons, nous avons nous-mêmes combattu et presque détruit le principe unique qui devait présider à l'amélioration de nos races, par la mauvaise application que nous en avons faite. La vicieuse conformation de la locomotive pur-sang, que nous avons préconisée à tout prix et par tout moyen, a dégoûté nos éleveurs. Voyez maintenant quelles en sont les conséquences !

Et cependant, malgré ces déceptions, auxquelles l'agriculture ne veut plus s'exposer, l'emploi raisonné du pur-sang et les courses bien entendues, sont et doivent être le meilleur point de départ de toute amélioration de nos races ! Mais il faut renoncer au passé ; il faut qu'on en fasse justice d'un seul coup. Rien n'est plus facile. Commencez par exclure du concours tout animal taré, quelle que soit son origine ; n'admettez que des coursiers de cinq ans et plus, jamais au dessous de cet âge ; chargez-les du poids que porte un cheval de dragon en campagne, de quatre-vingts ou cent kilog., par exemple ; puis établissez des distances de deux, trois lieues et plus si vous voulez, après avoir modifié la charge suivant les conditions reconnues par une expérience raisonnée ; ou bien, mesurez le temps pendant lequel devra durer l'épreuve, ce qui vaudrait peut-être mieux encore : vous verrez alors les ficelles retourner à l'écurie ou rester en route ; les spéculateurs de

mauvaise foi, désappointés, disparaîtront, et les véritables bons chevaux auront enfin leur tour ; ils amélioreront véritablement alors nos races. Sans cela, l'argent que vous dépenserez aux courses actuelles non seulement sera perdu comme celui que vous avez déjà employé , mais encore il continuera son œuvre sur nos chevaux légers : il sera nuisible. Voilà la vérité ; si vous ne voulez pas y croire, le temps, la raison et l'expérience vous y forceront un jour.

Lorsque Napoléon institua les courses par son décret du 13 fructidor an XIII, ce n'était pas pour le but auquel nous sommes arrivés aujourd'hui. On lit dans le règlement des courses qui fut publié l'année suivante, 1806, art. 8 : « Tout cheval ou jument, pour être admis, doit avoir cinq ans faits au moins, ou sept ans au plus. Le propriétaire fera inscrire l'âge de son cheval, et dans le cas où il l'aurait déclaré plus jeune qu'il l'est en effet, il perdra son cheval, qui sera retenu au profit du gouvernement, et, de plus, il sera privé de faire courir aucuns chevaux à l'avenir pour des prix du gouvernement. L'époque fixée pour la naissance des chevaux est le 1^{er} mai. Ainsi, tout cheval né en 1801 sera considéré , au 1^{er} mai 1806, comme ayant cinq ans faits, et classé parmi les chevaux de cinq ans jusqu'au 1^{er} mai 1807, qu'il sera classé dans les chevaux de six ans, et ainsi de suite d'année en année. »

Le règlement du 27 mars 1820 était rédigé dans le même esprit au sujet de l'âge des coureurs. L'art. 5 était ainsi conçu :

« Tout cheval ou jument, pour être admis à courir, devra avoir au moins cinq ans faits, etc. »

Est-ce dans un but d'amélioration des races qu'on a changé les dispositions de ces règlements sur l'âge des chevaux admis dans les hippodromes ? Pour le savoir, on n'a qu'à voir les effets produits par les nouveaux règlements qui encouragent le triste système des courses actuelles par des primes aux poulains coursiers à l'âge de trois ans, au lieu de les défendre, de les prévenir par tous moyens possibles.

Il est un autre point important sur lequel il faut faire attention.

Il ne faudrait pas que tel vainqueur de Paris, de Chantilly ou d'ailleurs, eût le droit d'aller concourir à Limoges, à Aurillac ou à Bordeaux, à Arles, etc. L'administration a mis à la disposition des éleveurs riches et intelligents des grands centres, les premiers types reproducteurs de vitesse, pour leurs poulinières de premier choix ; ils ont les entraîneurs les mieux dressés. La lutte est trop inégale dans toutes ses conditions, et n'a servi qu'à dégouter

les éleveurs provinciaux du midi surtout. Après avoir fait des dépenses pour élever quelques bons produits, ils ne pouvaient pas même les présenter sur leurs hippodromes, où était arrivé la veille un cheval de Paris, au moment où on s'y attendait le moins. Il faudrait que les concurrents fussent pris, sans aucune exception, dans une circonscription déterminée à l'avance, et pour tous les prix. Les éleveurs de province alors lutteraient entre eux, et se stimuleraient mutuellement en faisant de bons chevaux de service, suivant les ressources de leurs localités et leurs moyens.

Les courses à toutes les allures, établies dans les pays où l'on élève des chevaux légers surtout, produiront toujours de bons effets. Elles persuaderont les populations, qui commencent à ne plus y croire, que la supériorité des produits dépend de la nature de leur origine et de celle de l'élevage. Ces réunions d'éleveurs et d'amateurs, qui se connaissent tous, sont toujours des fêtes qui attirent beaucoup de monde, captivent l'attention, et provoquent des conversations, des discussions raisonnées sur les meilleurs moyens de croiser les races. Là, d'ailleurs, point de ces raffinements de procédés de mauvaise foi de tout genre ; point de jeu ruineux pour les joueurs qui ne combattent pas à armes égales contre la friponnerie organisée ! Ce sont les propriétaires eux-mêmes, leurs fils, leurs amis, ou leurs domestiques, qui montent leurs chevaux, et les préparent pour la course. Ces chevaux sont connus ; on sait où ils sont nés, de quel père, de quelle mère ils descendent. Ce sont enfin des courses de bon aloi ; elles peuvent faire un bien réel à l'industrie chevaline, au lieu de lui nuire à coup sûr, comme l'ont fait les grandes courses raffinées. Que pouvait-il résulter des mauvais producteurs qu'elles ont fournis, et des exemples de mauvaise foi qu'on y a observés ?

Nous savons bien que les mesures que nous proposons ne seront pas du goût de tout le monde ; les intéressés surtout les blâmeront comme absurdes, impraticables, parce qu'ils n'y trouveraient pas leur compte. Mais tout ce qu'on pourra dire ne détruira pas la vérité, qui seule intéresse tous les honnêtes gens amis du progrès. Nous n'avons personnellement rien à perdre, rien à gagner à proposer des réformes. D'ailleurs, les temps et les besoins les commanderont, quand les populations agricoles seront assez instruites sur la matière pour faire justice de tout ce qui s'oppose aux véritables intérêts du pays.

Du reste, nous ne sommes pas seul à signaler la dégradation toujours croissante de nos chevaux légers, malgré les dénégations inutiles de ceux

qui y ont contribué avec les meilleures intentions du monde. Il y a trois ans à peine, une société d'hommes graves se forma pour étudier la question chevaline, et prévenir le pays et les chambres de sa situation. Nous citons leurs noms pour que personne ne puisse douter de leur haute capacité, et de la confiance qu'ils commandent. Cette honorable assemblée, qui avait pris le nom de Comice hippique, était composée de MM. le lieutenant-général duc de Grammont, président ; le lieutenant-général comte de Girardin, vice-président ; le lieutenant-colonel de Rochau ; le baron de Curnieu ; de Champagny, inspecteur général des haras ; Dailly, maître de poste à Paris ; Darblay, membre de la chambre des députés ; le baron Daru ; le comte de Hocquart ; Yvart, inspecteur général des écoles vétérinaires de France ; le baron de Laussat ; le comte de Lancosme-Brèves ; le duc de Larochefoucauld-Lian-court ; le duc de Marmier, membre de la chambre des députés ; le comte de Montendre, inspecteur général des haras ; le comte de Morny, membre de la chambre des députés ; le marquis de Miramont ; Renault, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort ; le comte de La Tour-du-Pin ; le marquis de Torcy, rapporteur.

Certes, les noms que nous venons de citer sont une garantie de savoir en agriculture, comme en matière des haras et en perfectionnement des races. Eh bien ! voici ce que publia le comice hippique, après avoir étudié à fond la question, et les réflexions qu'il adressa au pays et aux chambres.

« La question chevaline, qui a vivement préoccupé l'opinion publique, doit appeler les méditations de nos hommes d'état, et fixer l'attention des esprits qui savent descendre au fond des choses.

» Jusqu'ici l'on n'a point suffisamment apprécié la gravité de celle question, et cependant, ainsi que l'a dit à la tribune un honorable général, « elle est d'une

» importance toute nationale, elle intéresse à la
» fois l'agriculture, l'industrie et l'armée ; et la solution
» des difficultés qu'elle fait naître doit influencer
» puissamment sur la prospérité du pays, puisqu'il
» s'agit d'un des principaux éléments de sa richesse
» et de sa force. » Le conseil général d'agriculture, défenseur vigilant et zélé des intérêts qu'il représente, a le premier ouvert une discussion dans laquelle la presse, les chambres et l'administration sont intervenues. »

» Quel a été le résultat de cette intervention ? Le mal signalé de toute part a-t-il disparu ? Le remède est-il découvert ? L'armée, le commerce,

doivent ils trouver de nouvelles ressources dans cette production, qu'ils accusaient jusqu'ici d'insuffisance ; et la production elle-même a-t-elle reçu des encouragements qui garantissent son développement et lui assurent la juste rémunération de ses efforts ?

» Si les intérêts des producteurs ont été négligés, le gouvernement a-t-il, par quelque grande mesure législative ou administrative, modifié l'état des choses, de manière à préserver l'avenir des difficultés du présent ? Sommes-nous entrés dans une ère nouvelle, ère d'amélioration et de progrès ? Hélas ! non.

» Une question nationale s'est trouvée réduite devant les chambres aux proportions minimales d'une question ministérielle, que les chambres ont résolue en accordant au ministre de l'agriculture une augmentation de 60,000 fr., dont celui de la guerre a fait les fonds sur le crédit qui lui était précédemment alloué.

» Sans doute, ce n'est point pour arriver à un pareil résultat que tant d'écrivains ont pris la plume, que tant d'orateurs sont montés à la tribune ? L'intérêt agricole pour les uns, l'intérêt militaire pour les autres, pour tous l'intérêt national, dominaient la discussion, et sollicitaient de la part du gouvernement une solution qui importe à la prospérité du pays, à sa puissance, peut-être à sa sécurité.

» Cette conviction, partagée par de bons esprits, a présidé à la réunion du comice hippique, réunion à laquelle furent appelées les opinions les plus opposées, les personnes qui variaient le plus dans les moyens à employer, mais qui se réunissaient toutes dans un même but, la production pour le pays.

» On a trouvé qu'il était bon de revenir à la force de l'association pour lutter avec persistance et avantage contre les difficultés de toute nature, les entraves de tout genre ; et des hommes qui ne doivent point parler de leur capacité et de leur caractère, mais qui peuvent se faire forts de leur indépendance et de leur patriotisme, se sont réunis pour jeter quelques lumières sur la question, pour stimuler l'administration, et, s'il le fallait, combattre son incurie.

» A une époque d'examen et d'analyse, où il faut tout emporter à la pointe du raisonnement, le comice s'est proposé de suivre la marche la plus modérée et la plus logique ; sa force, il la trouvera dans une discussion calme, mais consciencieuse et approfondie. »

Après avoir traité, dans son intéressant travail, de la production chevaline sous tous les rapports, des ressources que la France offre à sa prospérité, et des moyens moraux et physiques de la favoriser, le comice termine ainsi :

« C'est donc l'intérêt national qui est en cause, c'est lui seul qui nous préoccupe.

» Cette idée nous a constamment suivis durant le cours de notre travail ; c'est elle qui a présidé à la formation du comice, c'est elle qui l'a occupé pendant ses délibérations ; c'est encore elle qui a tracé le cercle d'investigations dans lequel nous avons dû nous renfermer.

» Les rayons de ce cercle convergent tous au même centre, comme les membres du comice tendent tous au même but, le développement de la production nationale, et son amélioration dans l'intérêt du pays.

» En recherchant les moyens propres à obtenir le résultat demandé, nous avons dû nécessairement apprécier ce qui est, combattre ce qui nous a paru mauvais, dire ce qui nous semble bon.

» Dans le cours de la discussion, nous aurons sans doute contrarié quelques idées, blessé quelques susceptibilités : c'est le propre de la polémique, même la plus inoffensive.

» Pour ce qui nous est personnel, nous avons éloigné de nous tout esprit d'hostilité, toute préoccupation antérieure : nous avons cherché la vérité.

» Cette vérité est triste, car le mal est grand ; mais le remède est à côté du mal.

» La France est dans une position exceptionnelle quant à la production chevaline ; il faut l'en faire sortir.

» Nous manquons d'un cheval léger propre à l'agriculture, au roulage accéléré ; au luxe, pour la selle et l'attelage ; à l'armée, pour la cavalerie et l'artillerie. Il faut créer cette nouvelle race, et modifier les conditions de travail imposées aux chevaux, puisque ces conditions le rendent presque impossible aujourd'hui.

» La position des éleveurs est mauvaise ; il faut la rendre bonne.

» Avec des économies mal entendues, on est arrivé à des dépenses exorbitantes ;

» Avec des intentions bienveillantes, à des résultats déplorables.

» Il y aurait folie à persévérer dans le système qui nous a conduits où nous en sommes, et l'administration engagerait grandement sa responsabilité, si elle continuait à suivre la même voie. Ce système doit être abandonné.

» On ne comprend pas la gravité de la position, quand on se préoccupe d'abord de perfectionnements. Avant de songer à améliorer les races, il faut commencer par améliorer les conditions de la production.

» Il faut rendre le cheval de guerre faisable en France, avant d'aller demander à l'Orient des générateurs que l'on ne trouvera peut-être pas à utiliser, par le manque de producteurs.

» Il faut montrer aux agriculteurs l'honneur à côté du profit, et surtout ne point accuser le pays d'impuissance, quand il se plaint à bon droit qu'on ne sait pas employer ses ressources.

» Si les institutions sont vicieuses, comme nous croyons l'avoir établi, elles doivent être réformées.

» Il faut créer celles qui nous manquent, et dont le besoin se fait si vivement sentir.

» Il faut que le législateur s'occupe de développer dans le pays un des éléments de sa richesse, une des premières garanties de sa force. Il faut enfin modifier un état de choses tel, que M. le Ministre de la guerre a pu dire à la tribune :

« Il est certain que, si ce système se prolongeait davantage, il y aurait un préjudice notable, non seulement pour les finances de l'état, mais encore pour le service de la cavalerie ; et la force effective, la force réelle du pays, en serait d'autant plus affaiblie ¹⁹. »

Que répondre à ces observations judicieuses, à ce compte-rendu des faits accomplis, publié et adressé au pays et aux chambres par des autorités comme celles qui composent le comice hippique ? Que peuvent dire nos optimistes de leur système d'amélioration, si bien compris, si conforme à la nature et à la raison, et si bien adapté à nos besoins ?

III.

DES TYPES REPRODUCTEURS.

Si le croisement d'une race est souvent le plus prompt comme le plus sûr moyen de l'améliorer, le choix du type améliorateur, et l'opportunité de son emploi, demandent une grande réserve. Le succès dépend toujours de ces deux conditions. Il ne s'agit pas seulement de trouver un beau cheval, un bœuf ou un mouton perfectionné, il faut, avant de s'en servir, être assuré qu'ils conviennent au pays auquel on les destine. Si le mode d'agriculture, les races, le genre d'industrie ou les mœurs des éleveurs, ne permettent pas de les accepter avec bénéfice, le croisement sera vicieux ; ses effets porteront toujours une atteinte fâcheuse à ce moyen de perfectionnement, puissant quand il est bien opéré. Suivant ce que nous pouvons observer sur la multiplication des animaux domestiques, on doit les classer en deux sortes d'individus bien distincts dans les mêmes espèces. Les uns forment des groupes, des races, dont les caractères distinctifs sont uniquement dus à la nature du sol, à son mode de culture, à celui de son climat ; ils ne doivent rien, ou peu de chose, aux combinaisons de l'éleveur. Certains pays sont assez favorisés pour ne pas avoir besoin de s'occuper du perfectionnement de leurs espèces ; la nature fait presque tout, parce que les animaux sont bien adaptés à ces conditions diverses, comme à celles du sol qui les produit. Mais ces avantages ne sont pas toujours les mêmes partout ; tant s'en faut.

L'homme, qui s'est répandu sur toute la surface du globe habitable, et qui sait s'y conserver par les moyens que lui procure son génie, a voulu naturellement avoir avec lui les animaux domestiques indispensables à ses besoins. Mais très souvent les conditions du lieu où il les importe sont tout à fait opposées à celles de leur patrie originaire et à son mode d'élevage ; il en résulte des modifications dans leur organisme, des changements contraires aux bénéfices qu'ils doivent produire, et qui sont l'unique but de leur adoption.

Pour prévenir ces effets, pour neutraliser avec succès les influences qui les provoquent, l'agriculteur a dû les étudier et les connaître ; ce n'est qu'à

cette condition qu'il a pu avoir des chances de succès ; c'est là la question de vie ou de mort de son industrie. Comment, en effet, suivre une route inconnue, quand on n'a pas les moyens de la découvrir ? Comment combattre un ennemi qui nous frappe, si nous ignorons où il est, et comment il opère. Eh bien ! est-ce ainsi que nous avons toujours agi en France pour combattre les influences de lieu ? Avons-nous toujours importé les types améliorateurs, soit d'une province à l'autre, ou de l'étranger en France, après avoir sérieusement étudié toutes les nouvelles conditions dans lesquelles nous allons les mettre ? Avons-nous assez analysé les races que nous voulons croiser et leur mode d'élevage, pour savoir si le croisement sera fructueux ou onéreux pour l'agriculture ? Avons-nous calculé toutes les chances de succès ou d'insuccès à l'avance ? Avons-nous expérimenté de manière à les connaître, pour avoir une idée exacte sur les avantages ou les inconvénients de nos opérations ?

Si ce n'est pour l'espèce ovine, dont l'amélioration, depuis 1766, a été confiée par l'administration à des agriculteurs éclairés, nous ne voyons nulle part des travaux propres à nous instruire sur l'amélioration des races. L'agriculture, les éleveurs, se plaignent ; la presse condamne les opérations ; telle contrée refuse tel type qu'on a voulu employer pour modifier, à tort ou à raison, ses espèces. Mais des instructions raisonnées suivant de bonnes lois de la nature, des principes vrais, en avons-nous, en existe-t-il dans les archives de l'administration ou ailleurs ?

Si nous manquons de documents propres à éclairer l'agriculture sur l'amélioration de ses animaux, ce n'est certes pas plus la faute de l'administration centrale que des administrations départementales ; elles font annuellement assez de dépenses pour avoir de meilleurs résultats, pour obtenir des renseignements exacts, des conséquences déduites de principes appliqués, vrais ou faux. Les erreurs même sont des leçons précieuses, elles nous montrent les écueils que nous devons éviter : nous les a-t-on signalées ? Et pourtant l'agriculture sait s'il y en a ! Les faits prouvent de combien de déceptions les éleveurs ont été victimes, sans être mieux éclairés par les opérations pratiquées dans les établissements de l'état.

Cependant, sans parler des races bovines, on a dépensé pour l'amélioration chevaline la somme énorme de 82 millions au moins depuis 1806 seulement, sans remonter plus haut. Nos chevaux, qui l'ont provoquée, sont-ils meilleurs qu'ils ne l'étaient avant cette dépense ? Leur perfectionnement est-il en raison de ce qu'il a coûté ? Nous le demandons à

ceux qui le savent. Les plaintes réitérées qui s'élèvent de toutes parts sont-elles fondées ? L'administration a employé des hommes d'intelligence et de savoir depuis tant d'années ! comment se fait-il donc que nous sommes si pauvres en bons écrits sur la question, quand toutes les autres industries en ont qui leur servent de guides si assurés ?

Le mouton a été plus heureux que le cheval ou le bœuf, quoiqu'on ait fait relativement, pour lui, infiniment moins de dépenses. Colbert, qui avait essayé de l'améliorer, s'était servi des mêmes moyens que pour le cheval, et il échoua.

Cependant, quand on voulut s'occuper sérieusement de faire prospérer l'éducation de l'espèce mérine en France, au lieu d'opérer comme l'avait fait Colbert, l'état eut recours aux naturalistes, à des agronomes modestes. Ce furent, en France, les Daubenton d'abord, sous Trudaine ; plus tard, les Gilbert, les Tessier, les Huzard, les Yvart, qui furent consultés ; puis une école d'expérience fut fondée à Rambouillet, avec une bergerie royale ; une commission d'hommes réellement spéciaux fut chargée d'en surveiller les opérations : les membres qui la composaient étaient Bertholet, Lhéritier, Cels, Vilmorin, Dubois, Gilbert, Huzard, Parmentier, Rougier-La-bergerie et Tessier. Avec un enseignement théorique et pratique pour les bergers ²⁰, une bergerie de l'état, et une commission de l'ordre de celle dont nous venons de parler pour en surveiller la marche, on conçoit que l'amélioration du mouton ne pouvait manquer de réussir, et elle a réussi. « Depuis 1807 jusqu'à 1809, dit Grogner, cette bergerie (de Rambouillet) avait disséminé ou procréé en France 100,000 bêtes pures, et 400,000 de métis ²¹. »

D'après les expériences et les études faites dans les bergeries royales, on vous dira aujourd'hui quels effets produisent les croisements de telle race avec telle autre ; on vous décrira la forme des métis, leur aptitude, la nature de leur laine ; on vous dira quelles sont leur sobriété, leur rusticité, la force ou la faiblesse de leur organisation sous tel ou tel climat, sous les différentes conditions de lieu, d'élevage, dans lesquelles ils pourront se trouver ; on vous fera l'histoire de la race mérinos à laine soyeuse, de Mauchamp, par exemple ; on vous dira que, produite sur un sol calcaire, sec et peu fertile, elle lui doit une partie de ses qualités, qu'on a développées par le choix d'un bélier mérinos qui eut par hasard une laine analogue à celle que l'on voulait obtenir.

Si M. Graux, au lieu d'agir avec persévérance, avec suite, dans ses opérations savamment combinées, avait fait comme les haras, s'il avait

défait le lendemain ce qu'il avait pratiqué la veille, serait-il parvenu à créer sa sous-race mérine ? Rambouillet, Alfort, etc., seraient-ils arrivés au perfectionnement qu'on admire dans leurs troupeaux ? Vous dirait-on ce que vous obtiendrez d'un premier, d'un deuxième croisement des Dishley avec les mérinos, par exemple ? quels sont les avantages ou les inconvénients de toutes les espèces importées, New-Kent ou mérinos, South-Douwn ou Dishley ?

La France ne fut pas la seule à comprendre que les principes raisonnés, les études sérieuses et les expériences bien conduites étaient l'unique moyen de bien faire réussir les importations du mérinos ; la Suède fonda une école de bergers, sous la direction d'Alstroemer, en 1739 ; la Saxe fonda des écoles du même genre et publia des écrits spéciaux pour instruire les éleveurs ; la Prusse en fit autant, son savant agriculteur Fink fut surtout chargé de diriger l'enseignement spécial de ce royaume pour le perfectionnement de l'espèce ovine ; l'Autriche, l'Angleterre, le Danemark, la Hollande, l'Italie, etc., eurent recours aux mêmes moyens, et tous réussirent. En France, les éleveurs instruits, dirigés par des principes raisonnés, heureusement appliqués, firent prospérer l'espèce mérine au delà de toute espérance ; les laines que fabriqua l'agriculture éclairée purent satisfaire aux besoins, et notre industrie n'eut rien à envier sous ce rapport aux nations étrangères, pas même à l'Angleterre, dont nous ne cesserons jamais d'être tributaires pour le cheval ou le bœuf, si nous continuons à opérer comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Mais nous reviendrons plus loin sur cette question importante pour appuyer le principe que nous défendons.

L'autorité chargée de veiller à l'amélioration des races sous Louis XVI et la République aurait dû faire pour le cheval et le bœuf ce qu'elle fit pour le mouton ; nous l'avons dit, elle aurait dû nommer des commissions de savants naturalistes, d'éleveurs instruits, pour diriger les opérations des haras, et publier des travaux propres à éclairer l'agriculture sur ce point. Nous serions au moins aussi avancés aujourd'hui que les Anglais, puisque nous l'avons été pour le mérinos ; les chevaux français, avec les heureuses dispositions de notre territoire, seraient les premiers d'Europe : il n'est pas de nation plus favorisée que nous pour l'élevage de l'espèce chevaline propre à tous les services.

Nous ne pouvons passer sous silence la remarque d'un fait qui nous prouvera combien nous nous sommes égarés. Le cheval est infiniment plus

difficile à faire que le mouton ; il exige une plus grande somme de connaissances en anatomie, en mécanique animale ; il faut pour l'obtenir plus de persévérance, plus de temps, plus de suite dans les opérations : et on a fait justement le contraire de ce qu'il fallait. Non seulement on a agi de manière à ce que la science ne s'en est jamais occupée, mais encore on a changé à chaque instant de systèmes, de modes d'amélioration, de races ; les opérations ont toujours été aussi saccadées qu'irrégulières, et opposées les unes aux autres ; et cela à des intervalles toujours très rapprochés. On a fait enfin, avec de bonnes intentions d'ailleurs, tout ce qu'il-fallait pour s'opposer au succès, pour arriver où nous en sommes aujourd'hui ; si on l'avait fait exprès, on n'aurait pas mieux réussi. 1840, qui est bien près de nous, fournit à notre industrie, l'occasion de voir quelles sont nos ressources en chevaux propres à remonter notre cavalerie légère surtout. Eh comment en aurait-il été autrement ! Citons quelques faits parmi des centaines que nous pourrions reproduire ici, pour prouver qu'il était impossible qu'on fût plus heureux.

Pendant notre séjour, comme cultivateur, dans le Cantal, nous avons fait de fréquentes visites au dépôt d'étalons d'Aurillac ; nous voulions nous assurer si les producteurs qu'on y entretenait convenaient au pays, s'ils étaient bien adaptés à l'agriculture et à l'espèce chevaline du lieu. Nous pouvons affirmer que, sur quarante étalons environ, il y en avait fort peu de capables non seulement d'améliorer la race auvergnate, mais encore de l'empêcher de dégénérer comme par le passé.

Le cheval considéré alors comme un des meilleurs reproducteurs était Fang, pur-sang anglais, par Langar et Steam. Ce cheval, importé d'Angleterre, devait faire merveilles ; il avait obtenu de beaux succès sur le turf britannique : il ne pouvait donc pas manquer, disait-on, d'améliorer le cheval auvergnat. Nous ne discutons pas ici sur le mérite individuel de Fang, il peut en avoir beaucoup ; il peut être excellent producteur ailleurs qu'aux montagnes où nous l'avons vu, mais il n'y laissa que de tristes souvenirs sous tous les rapports. Les éleveurs séduits par sa renommée se repentirent tous de lui avoir donné leurs juments. Nous avons vu vendre de ses produits, à l'âge de deux ans, 70 et 80 francs, sur les marchés d'Aurillac, et personne n'en voulait. Nous avons été témoin de ce fait, et nous citerions le nom des éleveurs s'il le fallait. Enfin, par suite des réclamations réitérées des éleveurs, Fang quitta Aurillac pour aller à Cluny, puis à Blois.

Le second cheval pur-sang anglais sur lequel on avait la bonhomie de compter aussi beaucoup était Young-Reveller, par Reveller et Scornful. Cet étalon, qui a donné à la Normandie quelques bons produits que nous avons étudiés, ne laissa en Auvergne que des fluxionnaires, ou de mauvais poulains sans valeur.

Mameluck, dont le sang a fait ses preuves sur nos hippodromes, avait été retiré avec raison du Cantal par l'administration ; les Auvergnats le réclamèrent, parce qu'il avait produit quelques bons coureurs. Eh bien ! Mameluck, avec les précieuses qualités qui le distinguent, ne convient ni à l'amélioration de la race auvergnate, ni au pays qui l'élève ; sa conformation, le mode d'élevage qui la fait, et la nature de ses produits, que nous avons étudiés en Auvergne, comme en Normandie, nous ont prouvé que le type auvergnat ne peut être perfectionné par ce producteur, d'ailleurs fort distingué. Le temps et l'expérience prouveront si c'est nous qui nous trompons.

Sauf quelques rares exceptions, le sang anglais n'a pas réussi, et ne pouvait réussir en Auvergne ? Il n'y a que ceux qui, rapprochés de la race orientale, ont une conformation spéciale propre aux chevaux des montagnes, qui peuvent faire espérer quelques succès par leur emploi. Le cheval anglais, en général, est le produit des combinaisons les plus raffinées, de l'élevage qui exige le plus d'esprit d'observation et de science en théorie comme en pratique : il ne peut bien prospérer que dans les pays à riche culture ; les éleveurs qui savent faire pour lui ce que les Anglais font eux-mêmes peuvent seuls réussir. Le sang anglais a naturellement besoin des mêmes procédés d'élevage, des mêmes soins que ceux qui ont servi à le faire ; s'il était négligé en Angleterre même, il dégénérerait bientôt. Eh que peut-il produire en Auvergne, pauvre pays de montagnes, où les combinaisons de l'éleveur sont nulles ? Les poulains sont abandonnés à eux-mêmes tout l'été dans les herbages au milieu des vaches, sans avoine, sans abri ; ils sont exposés, dans les beaux comme dans les mauvais temps, sur les hauteurs, près des neiges, à tous les changements brusques de température, que les Anglais savent si bien neutraliser par l'emploi des étoffes de laine et de bons logements. L'hiver, on les rentre dans les étables ; le plus souvent on les nourrit avec les refus des bêtes à cornes, qui font la richesse des cultivateurs. Ce que nous disons ici nous l'avons vu nous-même. Comment en serait-il autrement ! Comment faire des dépenses quand on est sûr d'avoir un mauvais poulain qui ne les paiera pas, parce

qu'il est d'une origine qui ne convient pas au pays. Il lui faudrait le gamin quadrupède, comme l'appelle M. de Sourdeval, qui s'élève avec un morceau de pain et des horions. Il faut qu'il puisse réussir, non en serre chaude, mais en pleine terre, sous forme de sauvageon robuste ²².

Le sang anglais, tel qu'il a été choisi et élevé, ne saurait réussir en Auvergne, comme on le voit : aussi ce pays renonce-t-il à l'accepter, après des épreuves qui lui ont coûté cher ; il livre ses juments au baudet, malgré son goût naturel pour l'élevage du cheval léger.

Pour multiplier et améliorer le cheval auvergnat, produit brut de la nature des montagnes, il faut un cheval qui, comme lui, soit produit brut, et ne doive pas ses qualités aux raffinements long-temps étudiés d'un élevage artificiel. Non seulement une saine théorie l'indique, mais les faits le prouvent. Pendant que nous observions les poulains de Fang et de Reveller, nous avions en même temps sous les yeux ceux d'un autre cheval sans beaucoup de noblesse de sang ni de distinction ; c'était tout simplement un cheval que nous avons connu pour être un barbe fort ordinaire, mais assez bien construit : c'était Mascara, qui y est encore ; son prix ne devait pas être au dessus de quinze cents francs en Afrique, au moment où il y fut acheté. Eh bien ! Mascara satisfait les éleveurs ; ses poulains sont ceux qui conviennent le mieux à leur industrie, et réussissent ; il est à peu près le seul qui ait maintenu le goût et l'espoir de quelques éleveurs. Les chevaux de son espèce ne sont pas difficiles à trouver sur nos côtes de Barbarie ; on en choisirait facilement une centaine, pour le prix de deux mille francs en moyenne, depuis Tunis jusqu'à Oran ou à Maroc. Nous avons étudié ce pays et ses ressources, et nous ne croyons pas nous tromper. On a dit que l'armée ne s'y recrutait que difficilement, et que par conséquent il n'y en avait plus ; mais l'armée paie de quatre à six cents francs seulement ses chevaux de troupe, et une tribu ne lui livrera pas un bon étalon pour ce prix : qu'on les paie bien, et les Arabes ne manqueront pas d'en amener de l'intérieur.

Si Mascara a du succès, c'est qu'il a été élevé rustiquement par le Bédouin de l'Atlas, comme le Bédouin lui-même ; il n'y a pas d'autre cause. Vingt-cinq chevaux comme lui ne coûteraient pas plus de quarante à cinquante mille francs, et régénéreraient la race auvergnate, perdue aujourd'hui.

Qu'on nous permette de citer un second fait, à peu. près analogue. Nous avons étudié avec quelques détails les races des Pyrénées, et surtout les

aygatades du département de l'Aude ²³. On sait que ce pays élève un assez grand nombre de chevaux dont il se sert pour dépiquer le blé ; beaucoup d'éleveurs y font de bons petits chevaux propres à la cavalerie légère. Les étalons qui peuvent faire un peu de bien dans l'Aude sont encore ceux qui n'auront pas été le produit d'un élevage artificiel. Nous avons vu à Cuxac, aux environs de Narbonne, qui n'a pas moins de quatre à cinq cents juments, un étalon à peu près du genre de Mascara, et de la même origine : il avait donné quelques produits passables ; un de ses fils, qui nous fut présenté, avait même servi d'étalon avec quelque succès. Un deuxième étalon, élevé à Millegrand, dans une terre des environs de Carcassonne, quoiqu'un peu léger, mais d'origine barbe par le père, a été utilisé avec avantage. Nous avons la certitude que le sang anglais, que Kam, par exemple, dont nous connaissons l'origine de père et de mère, et le mode d'élevage qui a été employé pour le faire, sera loin de produire les mêmes résultats. Il a été placé en 1846 à la station de Narbonne : l'expérience nous prouvera si notre prédiction est juste. Kam cependant est d'un très bon sang ; il est frère de Fitz-Emilius par son père ; Odine est sa mère, et il a été élevé au haras du Pin, où nous l'avons connu jeune poulain.

Ce que nous disons ici de l'Auvergne et des Pyrénées, nous pourrions le dire de la Provence, de la Gascogne, du Rouergue, du Limousin, du Morvan, etc., de tous les lieux où on élève le cheval léger par des procédés simples et peu dispendieux. L'agriculture y est arriérée, et n'est pratiquée que par des cultivateurs pauvres, incapables de faire les sacrifices commandés pour l'élevage des poulains de sang anglais ; ils ne peuvent faire que de très mauvais poulains de cette origine, d'après les moyens actuels de leur agriculture. Les petits fermiers ou métayers, qui en définitive forment la masse des éleveurs de ces provinces, n'ont ni les avances ni le savoir indispensables aux combinaisons de l'élevage du cheval de luxe, et encore moins de course. Ils ne peuvent faire avec avantage que le cheval de service ; l'expérience leur a démontré, et leur prouve tous les jours, que le sang oriental a plus de rusticité, et s'adapte mieux à leur mode de culture, comme à leurs ressources morales et physiques. Nous savons que l'abus du sang anglais, et surtout du mauvais sang anglais, est une des causes directes de l'extension qu'a prise la production du mulet dans toutes les montagnes du centre et du midi, où il est si répandu aujourd'hui. Les chevaux anglais n'y ont eu quelque succès, par rare exception, que chez les propriétaires riches qui ont voulu élever des chevaux pour les hippodromes. Beaucoup

d'entre eux y ont renoncé aujourd'hui, parce que cet élevage est trop onéreux.

Citons ce qu'a dit à ce sujet un homme dont le jugement est une autorité. M. de Saint-Ange, directeur du haras de l'école royale de cavalerie de Saumur, aussi habile écuyer que savant hippologue, écrivait à M. Gay, de Vernon, le 26 mars 1846..... « Je pense que la race limousine est propre à donner le cheval de selle par excellence ; que le pur-sang anglais l'a tuée ; que le sang arabe va aujourd'hui la régénérer ; que l'école (de Saumur), en mettant ses qualités en évidence, apprendra aux amateurs d'équitation à l'employer au profit du pays. Que les éleveurs se mettent à l'œuvre, qu'ils fassent du limousin arabe, et ils pourront compter sur un plein succès, etc. 24. »

L'agriculture des montagnes du centre, comme les mœurs et les ressources de leurs éleveurs, demande donc le cheval rustique ; il faut qu'il soit sobre, robuste, capable de s'habituer aux intempéries des saisons, à une mauvaise nourriture, et souvent même aux privations pendant les mauvaises années ; il faut que, livré à lui-même dans les herbages, sans soins, il réussisse comme les animaux sauvages, dont la nature seule fait les frais d'éducation. Ils font ainsi de bons chevaux de guerre, habitués d'avance à toutes les misères qu'elle entraîne pour eux, aux fatigues et aux privations qui en sont toujours la conséquence.

Si on avait bien étudié les cultivateurs éleveurs dont nous parlons, on se serait gardé de les prendre pour des lords anglais, et capables d'élever les chevaux comme eux. Au lieu de leur imposer des Fang, des Kam, des Reveller, des Djinn, des Comus, des Problèmes, des Marc-Antoine des Mars, des Carlin, des Ben-Agar, des Karamba, des Laocoon, etc. etc., qui ont empoisonné leurs races, on leur aurait donné des étalons bien adaptés à leur genre de culture et à leurs ressources, à leur sol ; nous aurions du moins nos anciennes races, détruites aujourd'hui, et remplacées par des individus sans caractère tranché de destination, sans type, et sans valeur dans le commerce.

IV.

PERFECTIONNEMENT DES RACES DES ANIMAUX EN GÉNÉRAL.

« Il n'est aucune branche de l'art agricole, dit Mathieu de Dombasle, sur laquelle on ait plus écrit que sur l'amélioration des races de chevaux, et il n'en est aucune dont le gouvernement se soit occupé avec plus d'activité et de persévérance ²⁵. »

Dans quelque industrie que ce soit, particulière ou régie par l'état, le progrès est loin d'être toujours en raison des efforts et des dépenses qu'il cause : nous en trouverons la preuve dans le coup d'œil rapide que nous allons jeter sur nos variétés d'animaux domestiques.

Si l'on étudie, dans les foires et les marchés, ou dans les concours pour les primes, les diverses races de nos animaux, on est frappé d'un fait que nul ne contestera : c'est qu'une des espèces dont l'état s'est le plus occupé de tout temps, et pour laquelle il a fait le plus de dépenses, est précisément celle qui est la plus éloignée du but proposé ; c'est aussi celle contre laquelle on a le plus écrit et discuté, et qui offre partout le plus d'anarchie et de désordre dans sa composition.

Citons les faits.

Quand nous allons aux marchés d'approvisionnement des grandes villes, à Sceaux, à Poissy, etc., pour observer nos animaux de boucherie, nous y voyons plusieurs groupes d'individus ayant chacun un cachet tel, qu'il est impossible de les confondre. Chaque race a un caractère parfaitement distinct qui la fait reconnaître par les moins habiles. Il n'est pas possible de prendre le bœuf cotentin pour le breton, par exemple. La robe du premier est souvent variée, mais le fond en est généralement de couleur rouge plus ou moins clair ; on y remarque quelquefois des rayures noires (ce qui lui fait donner le nom de brangé dans le pays), de grandes taches blanches ou de simples mouchetures ; sa taille et son poids sont quelquefois énormes : on en voit de près de deux mètres de haut, et du poids de deux mille kilogrammes ; sa tête est souvent camuse, assez courte ; ses cornes sont

dirigées assez ordinairement en avant, et contournées l'une vers l'autre à leur pointe. Le cotentin est quelquefois assez mal fait, surtout quand il est très grand. Sa ligne du dessus n'est pas droite, elle se courbe à la croupe, au dos et au garrot ; ses membres, quelquefois mal articulés, manquent d'aplomb ; il marche la tête un peu basse, ce qui rend son allure et son port peu gracieux.

Pour peu qu'on ait d'habitude pour distinguer une race, la cotentine en général a un type particulier : sa structure, les dispositions de l'ensemble de ses individus, sa sorte enfin, la feront reconnaître partout.

Le bœuf breton a des caractères si tranchés, qu'on peut le distinguer au premier coup d'œil partout où il est : ses formes sont anguleuses ; sa robe est noire, avec de grandes taches blanches qui le rendent souvent pie ; sa tête est fine, avec de grands yeux noirs et vifs, à paupières souples ; les cornes sont noires, minces, écartées, très effilées, et se contournent légèrement en haut ou en avant vers leurs extrémités ; la peau, recouverte de poils fins, est mince et souple ; la taille est petite, et son poids ne s'élève guère au dessus de trois cents kilogrammes environ.

Cette petite race, précieuse comme laitière, est répandue dans presque tout le midi de la France, comme dans beaucoup d'autres lieux : on se procure une petite vache bretonne pour du lait. Elevée sur la lande, elle se contente de si peu de chose pour son entretien ! Elle est presque aussi sobre qu'une chèvre, qu'elle remplace dans les familles qui en ont besoin ; c'est enfin une petite source à lait. Ce n'est que comme telle qu'elle est exportée. Cette race est donc aussi parfaitement distincte ; il est impossible de ne pas la reconnaître partout, quand on l'a vue une seule fois.

Le bœuf Salers d'Auvergne est tout aussi bien caractérisé dans son genre ; son poids s'élève de six cents à mille kilogrammes ; sa taille est d'un mètre trente à quarante centimètres environ ; son poil est toujours rouge vif foncé sans tache ; il est très rare de lui voir du blanc ou toute autre couleur, qui n'est qu'un accident ; sa peau est souple ; sa tête est courte et large ; ses cornes, écartées, sont élevées vers leur pointe. Il a la poitrine large, le système musculaire très développé, les membres forts, le corps trapu, le ventre peu volumineux : l'organisation de toutes ses parties indique à tout observateur judicieux un animal robuste et de bonne nature.

L'espèce bovine charolaise se reconnaît aussi facilement : la tête est courte et large, avec des cornes un peu fortes, horizontales, et souvent de couleur verdâtre, ce qui n'indique jamais une bonne nature de bœuf, dans

les individus comme dans les races ; sa robe est blanchâtre : un cheval de cette couleur serait appelé alezan lavé clair, ou poil de vache ; la peau est épaisse, dure, peu souple ; le poil est court, mais rude et un peu sec ; le corps est trapu, généralement bien musclé ; les formes sont arrondies, potelées, ce qui fait du bœuf charolais un animal séduisant, joli pour les amateurs. Mais les vrais connaisseurs ne se tromperont jamais sur la nature de son mérite. Quoi qu'il en soit, les caractères qui le font distinguer sont tranchés, et ne permettent pas de le confondre avec d'autres races.

Nous pourrions en dire autant du bœuf agenais, très estimé pour le travail comme pour la boucherie, s'il manque de qualité laitière ; du bœuf camargue, toujours noir ; de la race d'Aubrac de l'Aveyron ; des comtois, des manoeaux, etc. Toutes nos races bovines, en un mot, sont parfaitement distinctes.

Notre espèce ovine offre les mêmes particularités. On ne confondra jamais le mouton berrichon avec le flammand, celui du Quercy avec celui de Causse de Rodez, ce dernier avec le solognot ou avec le champenois. L'agriculture, qui s'est surtout occupée de l'amélioration du mérinos, ne confondra jamais la race rambouillet avec le naz, le mauchamp, les métis dishley, avec les new-kent ou les south-down. toutes ces espèces sont remarquablement différentes. Nous distinguerons aussi partout nos races de porcs, telles que celles du Limousin, du Poitou, de Normandie, etc.

Nos chiens des Pyrénées ne ressemblent pas plus à ceux de nos bergers de la Brie ou de la Beauce que le lévrier à l'épagneul, le braque au bouledogue.

Nos races de chevaux que l'agriculture a élevées, perfectionnées, sans l'intervention de l'état, pour son usage et son commerce, sont aussi très distinctes les unes des autres ; elles sont de plus très propres aux diverses spécialités de service auxquelles elles sont employées. Ainsi, la forte race boulonnaise, si puissante pour le gros trait, ne sera jamais confondue avec la percheronne légère, si précieuse pour les postes et messageries. La première a la tête forte, droite, l'encolure épaisse, les épaules grosses, le dos et les reins courts et larges, la croupe arrondie et fortement musclée ; ses membres sont vigoureux et d'aplomb ; elle fournit des individus du plus beau type connu, comme puissance musculaire. La conformation du percheron, plus léger, a quelque analogie avec celle du boulonnais : sa tête est carrée, son encolure est un peu forte, le garrot est moyennement sorti, le dos et les reins sont courts, la côte est bien arquée ; la croupe, arrondie, est

bien musclée ; les membres sont forts et nerveux ; sa robe est ordinairement grise.

Les percherons se reconnaissent partout, et partout on est satisfait de leurs qualités et des services qu'ils rendent.

Les chevaux comtois sont plus forts, plus lourds que les percherons ; ils ont moins d'aptitude à la vitesse exigée par les postes, les diligences, mais ils sont très bons pour le roulage ; leur taille est d'environ 1 mètre 50 à 60 centimètres ; ils ont la tête forte, l'encolure mince ; leur dos et leurs reins sont plus longs que dans les races boulonnaise et percheronne ; leur croupe est avalée, courbée en forme de toit, plate et élargie ; leurs membres sont bien musclés ; leur robe est généralement bai ou noir mal teint.

On reconnaît aussi les chevaux bretons à leur tête camuse et carrée, à leur corps trapu, à leur encolure courte et charnue, à leurs croupes doubles, à leurs côtes arrondies ; leurs membres sont forts, court-jointés ; leur robe est généralement grise. Comme les percherons, ce sont de bons serviteurs ; à quelque travail qu'on les emploie, ils paient toujours largement leur consommation.

Toutes nos races d'animaux élevées par l'agriculture livrée à elle-même, à son bon sens naturel, sans conseils, sans guides officiels, ont le cachet de leur localité, leur type ; presque toutes répondent parfaitement aux besoins de leur destination. Personne ne se plaint des services de nos percherons, de nos bretons de trait, de nos boulonnais, de nos comtois, de nos bœufs Salers, de nos moutons mérinos, etc. ; la seule variété d'animaux qui satisfasse moins que jamais aux exigences est précisément celle dont l'état a toujours dirigé la production. Lisez tout ce qui a été dit et écrit par des hommes spéciaux de tous les temps, et surtout depuis une vingtaine d'années ; consultez l'agriculture, elle qui doit être le premier comme le meilleur juge, puisqu'elle paie cher les écoles qu'elle a faites elle-même : vous verrez que le perfectionnement du cheval léger n'a jamais répondu aux dépenses énormes qu'on a faites pour lui depuis tant d'années. On a pu voir qu'il était impossible qu'il en fût autrement avec la marche qu'on a suivie ; nous croyons l'avoir démontré clairement.

Allez visiter tous les pays d'élevage de chevaux légers, comme nous l'avons fait nous-même ; étudiez leurs produits dans les foires et marchés, dans les dépôts de remonte, dans les réunions de tout ordre : vous ne trouverez ni type français, ni race, ni famille, ni tribu, pas plus au midi qu'au nord, à l'est qu'à l'ouest. C'est une anarchie, une confusion de

produits dans laquelle nous défions le plus fin connaisseur de se reconnaître. Il trouvera bien les indices de la route qu'on a voulu suivre ; mais elle a été tracée de manière à arriver aux tristes résultats que nous déplorons. On voit dans presque tous les chevaux des marques de noblesse de sang, ici dans la tête, là dans les membres, ailleurs dans le garrot, la croupe, l'encolure, la peau, les pieds, dans tout le corps ; mais au milieu de tout cela, on trouve si peu d'harmonie, d'ensemble, les rouages de la locomotive sont si mal coulés, si mal agencés partout où on les étudie, qu'il est impossible qu'ils fonctionnent convenablement et long-temps.

Aujourd'hui, il n'y a plus trace des anciennes races légères de chevaux français. En examinant nos régiments de cavalerie, ce que nous avons fait bien souvent, il est impossible de reconnaître un cheval né en Auvergne, en Limousin, aux Pyrénées, ou ailleurs. On a défait les races : qu'avons nous fait pour les remplacer ? Voici ce que dit à ce sujet M. Yvart :

« Le hasard, l'ignorance, ont contribué à mêler les races qui auraient dû rester distinctes. L'administration des haras a pendant long-temps placé des chevaux de toutes figures et de toutes races dans des mêmes dépôts ; il est résulté de toutes ces causes réunies, non seulement que nos races de chevaux sont nombreuses, plus nombreuses même que cela n'est à désirer, mais encore que beaucoup de nos chevaux n'ont plus de race, dans ce sens qu'ils proviennent de mélanges faits sans suite et sans but ²⁶. »

M. le duc de Guiche, aujourd'hui duc de Grammont, a écrit absolument la même chose.

« Sans entrer ici, dit-il, dans l'énumération des différentes races de chevaux français décrites par plusieurs auteurs, et qui sont aujourd'hui tellement abâtardies qu'on a de la peine à en reconnaître le type, nous nous bornerons à faire remarquer qu'elles peuvent être réduites à deux principales, dans lesquelles il est facile de classer toutes les variétés que présente l'espèce chevaline ²⁷. »

Le naturaliste-agriculteur chargé d'améliorer une race de chevaux préférera toujours qu'elle soit avec son type local ; il aimera mieux opérer sur une matière brute que sur une matière mal pétrie, façonnée de mille manières diverses. Rien n'est plus difficile à refaire qu'un ouvrage manqué.

Si nous devons améliorer une race de chevaux légers en France, nous prendrions, de préférence à toute autre, la race camargue. Elle a seule conservé son type primitif : les propriétaires ne l'ont pas mélangée. On comprendra facilement pourquoi nous avons cette opinion. Gomme cette

race offre les mêmes caractères dans tous les individus qui la composent, nous pourrions employer les mêmes moyens pour les perfectionner tous, puisque tous ont les mêmes défauts à corriger. Dans les races limousine, auvergnate, navarrine, etc., chaque individu demanderait aujourd'hui une élude à part, un procédé particulier pour lui seul, puisqu'il ne ressemble nullement à son frère, à son compatriote. Si ce principe est juste, et nous espérons qu'on ne le contestera pas, nous serions certes plus éloignés du but que nous nous sommes proposé que si on avait laissé l'agriculture opérer suivant ses idées, souvent très judicieuses, d'amélioration des races par elles-mêmes. Nous aurions au moins nos anciennes espèces, que nous n'avons pas étudiées nous-même, mais dont on a tant vanté les qualités pour la guerre. Où sont elles maintenant ? Qu'en avez-vous fait ?

Nous direz-vous qu'elles ne convenaient plus aux besoins de notre époque, et qu'il fallait les changer ? Mais tout le monde est d'accord sur les précieuses qualités qui les faisaient distinguer pour l'armée, et nous serions fort heureux aujourd'hui de les retrouver avec l'aptitude que nous recherchons partout, et qu'elles n'ont plus. Il leur manquait de la taille, dites-vous ! Mais vous saviez bien que c'était une simple question de progrès agricole, une affaire de quelques boisseaux d'avoine. Vous n'ignorez pas que le développement est là. Nous avons laissé de côté la cause, pour tout sacrifier à l'effet : et à quel effet ? Nous avons détruit, d'accord ; qu'avons-nous construit ?

Malgré les graves erreurs qu'on observe dans le règlement des haras de 1717 en amélioration des chevaux, on voit qu'à cette époque déjà l'état s'était aperçu du mauvais effet des étalons mal adaptés aux races qu'on voulait perfectionner. On lit, page 89 de ce travail, au sujet des instructions données par le gouvernement aux intendants des provinces et commissaires des haras : « Le choix des chevaux convenables à la nature du pays est une chose si essentielle au progrès et au soutien des haras, que l'on peut citer pour exemple que les barbes, si propres au Limousin, auraient perdu les haras de Bourgogne, et les chevaux danois et de Prusse, si renommés, et qui réussissent si parfaitement en Normandie et en plusieurs autres provinces ²⁸, auraient également produit le même mauvais effet en Béarn, si après les expériences qu'on a faites en 1700, on ne se fût retenu sur de pareils choix, et il conviendra toujours, à défaut de chevaux étrangers de l'espèce convenable à chaque pays, de se contenter de prendre les étalons du pays même. Il est donc très nécessaire de donner aux juments des étalons

proportionnés à leur taille et à leurs qualités ; et quoique cette attention roule particulièrement sur les soins des inspecteurs, MM. les intendants ne doivent pas moins entrer dans la connaissance de cet assortiment, lors de leur tournée, pour juger par eux-mêmes du bien qui s'observe généralement dans leurs départements, le succès des haras dépendant de l'attention qu'ils y donneront et du choix des étalons convenables aux juments. »

Sauf l'erreur relative à l'emploi des chevaux danois en Normandie, tout ce que disait le règlement de 1717 était judicieux. Il vaut toujours mieux améliorer une race par elle-même, si on n'a pas des types qui conviennent pour la perfectionner : on a au moins l'avantage de la conserver telle qu'elle est ; on ne l'empoisonne pas par des reproducteurs mal choisis et mal adaptés à son type, au genre d'agriculture et d'industrie du lieu où on les importe.

« Importer une race perfectionnée (et la perfection n'existerait pas sans la part des influences d'un régime approprié), dit M. Gayot, sur un sol ingrat où elle ne trouvera que des conditions d'existence insuffisantes, c'est jeter une semence de bon choix sur une terre qui n'a pas encore été labourée, qui n'a reçu aucun travail préparatoire ; nul à coup sûr ne s'étonnera de la pauvreté de la récolte. Semer dans ces conditions, n'est-ce pas condamner la terre à la stérilité ? Commençons donc par labourer, nous sèmerons ensuite, quand le sol aura été convenablement préparé, et lorsque la saison propice sera venue ²⁹. »

Rien n'est plus juste que cette observation de M. Gayot, sous-directeur actuel des haras. Nous avons pris, et nous prenons encore tous les jours, le cheval pur sang anglais, l'animal le plus perfectionné de la création, dit-on, celui pour lequel l'homme a dépensé autant de science que de temps, de persévérance et de capitaux ; cette semence du premier choix ; et nous la mettons, où ! en Limousin, en Auvergne, les pays les plus mal cultivés du territoire ; dans les Pyrénées, où la culture de l'avoine est presque inconnue, etc., etc. Nous l'avons semée partout, cette semence, dans les mauvais pays comme dans les bons, dans les sols incultes comme dans les mieux cultivés. Nous avons voulu en faire une panacée universelle, sans distinction de circonstances même opposées, sans raisonnement ni esprit d'observation. Mais c'est un contre-sens dont notre agriculture a été victime ; dont elle a payé les frais par l'abâtardissement de ses espèces légères. Faut-il maintenant s'étonner de la pauvreté bien prévue de la récolte ? Nous

aurions dû commencer par préparer le sol, et nous ne l'avons pas fait. qu'avons-nous récolté ?

Du reste, il n'est pas un seul observateur de savoir et de sens qui n'ait toujours jugé la question de la même manière, qui n'ait prévu ce qui nous est arrivé. M. Huzard fils, homme d'érudition et d'expérience, écrivait en 1829 : « On aura bien conçu, par ce qui précède, que l'amélioration des races de chevaux, dans un pays comme la France, ne sera possible qu'autant qu'elle sera en rapport avec les systèmes d'agriculture ; qu'elle ne pourra s'effectuer chez les petits cultivateurs malaisés, qui laisseront toujours leurs animaux dans un état de misère, et que par conséquent les tentatives du gouvernement pour améliorer ces races en masse devront toujours être infructueuses, parce qu'il lui est impossible aussi de faire changer la position du cultivateur. Je n'en parlerai donc que pour dire qu'elles doivent être totalement négligées ³⁰. »

Nous sommes de l'avis de M. Huzard en ce qui concerne l'impossibilité d'améliorer une race dans les conditions dont il parle ; nous concevons comme lui que dans le cas qu'il signale, par exemple, le pur-sang anglais surtout est un contre-sens malheureux, la charrue avant les bœufs. Mais si l'état enseigne l'agriculture et l'art de perfectionner les animaux, on réussira partout où l'on reconnaîtra qu'il y a avantage à faire des chevaux. Si l'on doit négliger l'effet pour le moment, ce ne doit être que pour s'occuper judicieusement de la cause, pour faire changer la position du cultivateur, et lui faire préparer le sol, ce qui n'est pas du tout impossible, au contraire.

Il est des hippologues qui ont dit que l'on pouvait faire le cheval anglais pur sang partout. Cette théorie, dont l'application a été malheureuse, a fait bien du mal. Il n'est pas douteux que c'est elle qui a présidé à l'idée adoptée pour l'amélioration de nos races, puisque le sang anglais a été importé et introduit indistinctement dans tous les dépôts d'étalons du royaume ; ce sang est celui qui domine le plus aujourd'hui et qui se présente presque seul sur nos hippodromes. Eh ! mon Dieu, oui, on peut faire le cheval anglais partout, comme partout on peut produire l'ananas, le bananier, le palmier, l'oranger, etc., à force d'argent et de savoir ! Oui, avec beaucoup de savoir, des moyens au dessus des forces de tous nos éleveurs de chevaux légers, et des capitaux, vous ferez comme les lords anglais, ce n'est pas douteux ; vous imiterez nos riches et savants éleveurs du nord de la France, des environs de Paris ; vous ferez comme MM. le prince de

Beauvau, de Pontalba, de Morny, de Cambis, Rothschild, Fasquel, Calenge ; comme tous les éleveurs instruits et riches enfin. Mais n'oublions pas que, dans l'état actuel de notre agriculture et de notre instruction, la fabrication de la bonne espèce anglaise est la très rare exception ; l'expérience ne l'a que trop malheureusement prouvé partout. Comparer nos petits éleveurs du midi à ceux qui ont fait les chevaux qui luttent tous les ans sur les hippodromes, et les diriger vers cette voie, a été un malheur ! Ce n'est pas avoir étudié la question, observé les faits ; et quand vous donnez pour modèle, et pour type à imiter, un Mameluck à un Auvergnat, un Napoléon, un Eylau à un Limousin ³¹, un Reveller à un Rouergas, un Bizarre à un Béarnais, c'est absolument comme si vous lui disiez de cultiver dans ses champs les plantes précieuses que des jardiniers habiles font prospérer, à force de soins de tout ordre et de persévérance, dans les riches jardins que vous réservez à vos plaisirs. Si vous leur donnez de vos précieux végétaux, en leur disant qu'on peut les faire réussir partout, et qu'ils vous écoutent, leur récolte sera comme celle du sang anglais : bientôt ils aimeront mieux faire des mulets, des hybrides, qui leur paieront bien leurs travaux ; ils préféreront leurs plantes rustiques, bien appropriées à leur sol, à leur savoir actuel, et ils auront raison, car elles les feront vivre quand les autres les ruineront. Voilà ce qui arrivera, soyez-en certains.

Du reste, croyez-vous que ce soit le sang, la race, qui fasse toujours ces merveilles que nous observons chez les peuples comme chez les éleveurs instruits ? Croyez-vous qu'il fallait aux Anglais des Godolphin-Arabian, des Éclipse, des Loth, des Marske, des Orville, etc., pour faire leurs races ? Mais s'ils n'avaient pas eu ces types précieux, ils en auraient eu d'autres ; ils auraient réussi toujours et quand même, parce qu'ils avaient, 1° la volonté, 2° le savoir et l'intelligence du métier, 3° la persévérance de suivre jusqu'au bout une ligne judicieusement tracée, 4° de l'argent pour attendre l'effet produit. Voilà quels ont été les moyens principaux des Anglais ! Ils ont fait pour le cheval ce qu'ils ont obtenu pour toutes leurs races d'animaux. Qu'avez-vous de plus extraordinaire, comme originalité de modèle, que leurs Durham, leurs Dishley, leurs bouledogues, leurs coqs de combat, leurs diverses espèces de chiens, de porcs, de lapins, d'animaux de tout ordre ? Ils n'avaient certainement pas dans chaque espèce des Godolphin-Arabian ni des Éclipse ; et cependant qu'ont-ils laissé à désirer dans tous les animaux qu'ils ont modelés, et devant lesquels nous nous extasions ³² ?

Quand on nous dit que l'Angleterre doit ses races précieuses de chevaux à ses souverains, et surtout aux règnes des Henri I^{er}, II, VII, VIII, à Jacques I^{er}, aux princes de la maison des Stuarts, à Cromwel, à Charles I^{er}, à Charles II, à tel cheval, à tel type, nous disons qu'on se trompe : ils y ont contribué, et voilà tout. Sans son savoir, cette nation ne serait pas plus avancée que nous, et le sang de Godolphin serait passé inaperçu, si des éleveurs intelligents, de la trempe des ducs de Newcastle, des Backwel, des Colling, etc., n'avaient pas su le modeler comme il convenait. Que la France apprenne le métier de perfectionner les animaux, et elle fera comme l'Angleterre, et même mieux, parce qu'elle est plus favorisée par la nature de son climat.

Nous avons une telle confiance dans le savoir des Anglais, dans la supériorité de leurs moyens, comparés aux nôtres, que nous ne craignons pas d'affirmer que des Godolphin et des Éclipse, en France, ne rendraient pas nos chevaux meilleurs. Et croyez-vous que nous n'avons pas eu de bons, de très bons types depuis que nous en cherchons, que nous en achetons partout à tout prix, même en Angleterre ? Mais nous avons aussi du sang de Godolphin-Arabian et d'Éclipse, si nous consultons le Stud-book ! Et qu'avons-nous fait, que faisons-nous avec eux ?

« Le sang d'Éclipse est heureusement le plus répandu en France par les pères. On retrouve, dans la nomenclature de ceux de ses descendants qui l'ont fourni à un degré plus ou moins rapproché de lui, quatre de ses propres fils, qui sont les mieux famés, savoir : Chaunter, Don Quixotte, Météor et Pot-8-os ³³. » Nous avons eu, et nous avons encore assez de descendants d'Éclipse ³⁴ et de Darley-Arabian. Nous n'avons manqué ni de quantité, ni de qualité de sang. Nous avons aujourd'hui environ quinze cents têtes de pur sang de toute origine ; nos établissements des haras possèdent trois cents étalons qui sont sur le Stud-book ; nous avons quatre volumes de ce livre des généalogies remplis de noms de sujets de nobles souches ; jamais la France n'en a vu autant depuis qu'elle fait des chevaux. Ce n'est donc pas le sang qui nous a manqué ; c'est autre chose, bien autrement important.

Lorsque nous voyons la France s'empresse d'acheter à tout prix un cheval célèbre d'Angleterre ; un Cadland, un Physician, un Gladiator, etc., parce que les Anglais ont fait des sortes de prodiges avec eux, nous nous représentons un amateur qui, entendant un grand artiste, achète son

instrument à tout prix, croyant en tirer le même parti et produire le même effet.

Vous avez eu de fameux chevaux de tête, des Lottery, que vous avez tant vanté, des Physician, des Cadland, des Raimbow, etc ³⁵ ; vous avez des Gladiator, des Nautilus, des Plover, des Young-Emilius, des Commodore Napier, des Mameluck, des Bizarre, etc. : que faisons-nous avec les célébrités du turf ? Vous avez eu Massoud, le roi du jarret, comme l'a baptisé M. Gayot ; ce fameux étalon qui, d'après cet auteur, est un des meilleurs chevaux arabes qui soient jamais venus d'Arabie en Europe ³⁶ : qu'avons-nous fait avec lui pour améliorer nos races ? Nous avons eu jusqu'à soixante juments pur-sang de premier ordre au haras du Pin, sans parler de celui de Pompadour : qu'avons-nous obtenu avec ces précieux éléments, que nous avons étudiés sur les lieux ? Allez examiner leurs produits dans les dépôts ; demandez aux éleveurs du centre et du midi de la France, surtout, ce qu'ils ont obtenu avec eux ³⁷ ?

Nous le répétons, notre système d'amélioration est vicieux. Nous ne pouvons absolument rien faire de bon même avec le meilleur type, avec le meilleur sang, au riez-vous Éclipse, Priam, Godolphin-Arabian, etc., etc., et tout l'argent que vous voudrez. Nous l'avons dit ailleurs, il faut autre chose que de l'argent, du sang et du pouvoir, pour perfectionner nos chevaux. Nous ne cesserons de le répéter, c'est le savoir qu'il nous faut d'abord et avant tout ; le reste viendra toujours à temps.

L'état devrait employer, sans crainte de faire fausse voie, la moitié de la somme donnée annuellement aux haras, pour répandre la science de l'amélioration des races. Si, sur les quatre-vingt-deux millions dépensés depuis 1806, le vingtième avait été employé pour l'enseignement bien dirigé de l'agriculture, pour l'étude du perfectionnement des animaux, croyez-vous que nous tâtonnerions en aveugles comme nous le faisons encore ?

Le capital matériel le mieux dépensé en toute occasion, sans exception aucune, est toujours celui qui est employé à augmenter le capital du savoir d'un peuple, comme celui d'un individu : avec lui on fera tout ce qu'on voudra, partout et en tout ; sans lui, on ne réussira jamais nulle part en rien.

Les Pyrénées sont le pays de France où on élève le plus de chevaux de cavalerie légère aujourd'hui : c'est aussi celui où l'état a placé le plus d'étalons de pur sang. On en compte cinquante-trois à Tarbes et trente-six à Pau, ce qui fait quatre-vingt-neuf ; le tiers environ des chevaux de pur sang

de l'administration, placés à dix lieues de distance. Sur ce nombre, il y a seize arabes ; les autres soixante-treize sont anglais ou anglo-arabes. Certes, si le sang, comme on l'a compris, améliore si bien, les Pyrénées n'ont plus rien à désirer, jamais elles n'ont été mieux partagées, plus largement dotées. Eh bien ! allez étudier leur chevaux, comme nous : vous leur trouverez à tous des traces de sang, des beautés d'un côté, des vices de l'autre. Ils ont tous des caractères de distinction, il ne saurait en être autrement ; mais si on a songé à donner de l'âme, de la puissance de vapeur à la machine, on ne s'est pas occupé de la confection de ses rouages. De tous les chevaux que nous avons étudiés, et nous en avons vu beaucoup, nous avons rarement trouvé un type comme nous le comprenons ; tous pèchent surtout par les rouages les plus essentiels, par ceux de la locomotion. Les membres sont manqués ; ils sont allongés et minces, long-jointés ; les tendons sont faibles, les muscles allongés et grêles ; la plupart des jarrets sont tarés ; la poitrine est serrée, le corps trop élevé et trop long en proportion. On voit qu'il doit y avoir de la vitesse, mais qu'il n'y a ni résistance ni puissance ; c'est mathématiquement impossible. Ce sont de jolis chevaux, légers, gracieux, séduisants pour l'œil de l'amateur, bons pour une promenade par un beau temps sur le boulevard, au bois de Boulogne ; ils peuvent encore faire de charmants attelages pour les élégantes et légères voitures qu'on sait si bien faire aujourd'hui. Mais des chevaux de guerre capables de supporter la faim, les fatigues, capables de résister à toutes les misères, au rude travail des hussards ou des chasseurs en campagne ! n'y croyez pas. Ceux qui voient un cheval de guerre dans celui de la plaine de Tarbes, tel qu'on le fait aujourd'hui, l'ont mal compris, ou ne connaissent pas le métier auquel ils le croient bon. Les officiers de cavalerie ne s'y trompent pas ; ils savent bien qu'un colonel qui partirait des Hautes-Pyrénées avec une remonte de six cents chevaux, pour aller faire la guerre en Allemagne, ne passerait pas la frontière avec ses cinq escadrons au complet. Quand il se trouverait sur un champ de bataille avec ce qui lui resterait, ses premières charges seraient d'une grande impétuosité, ce qui est un avantage énorme pour culbuter l'ennemi ; mais il n'y reviendrait pas souvent. Sauf quelques montagnards de l'Ariège, et quelques chevaux de premier choix comme conformation, le régiment serait bientôt obligé de se remonter de nouveau.

Consultez les colonels de cavalerie de l'armée : ils vous diront tous qu'ils préfèrent des chevaux plus communs, plus froids, mais bien construits et ayant du fond, aux élégants tarbéens actuels, avec leurs fines jambes, leurs

jarrets tarés, et leur tempérament vaporeux. Les habitants du pays eux-mêmes vous assureront qu'ils regrettent leurs anciens chevaux ; ils ne connaissaient pas les tares il y a vingt ou vingt-cinq ans : aujourd'hui rien n'est plus commun.

Parmi les régiments de cavalerie légère que nous avons observés, nous en signalerons deux surtout, dont il est inutile de spécifier l'arme et le numéro. L'un était à Tours : il avait des chevaux assez bien étoffés, mais froids ; l'autre était à Carcassonne et à Perpignan : il avait beaucoup de chevaux pyrénéens. Si ces deux régiments faisaient campagne ensemble, avec la même quantité d'hommes montés et soumis aux mêmes conditions de travail et de traitement, nous avons la certitude qu'ils prouveraient la vérité de notre opinion sur les qualités des chevaux de guerre. On observa, il y a deux ans à peine, un régiment de lanciers et un régiment de chasseurs au camp de Bordeaux : le premier était monté avec des tarbéens, jolis et séduisants, pleins de feu et de bonne volonté au commencement des travaux ; les chevaux des chasseurs étaient plus froids, moins distingués ; ils avaient moins de noblesse de sang, mais ils étaient mieux construits en force. Ceux-ci résistèrent le mieux aux manœuvres, tandis que les lanciers firent des pertes énormes, qu'on attribua aux eaux, aux conditions de lieu, à tout ce qu'on voulut, peu importe ; les chasseurs furent soumis aux mêmes inconvénients, et furent plus heureux.

L'armée a perdu, depuis quelques années surtout, une énorme quantité de chevaux de la morve. On en a cherché la cause dans les écuries, dans les procédés hygiéniques, dans la nature des garnisons, dans celle des fourrages ; on l'a cherchée partout, et on la cherche encore. Nous la trouvons, nous, dans la nature des chevaux. Expliquons-nous.

Les chevaux de troupe issus du sang anglais ne sont pas du premier choix. L'état ne peut pas payer en moyenne 1,500 à 2,000 fr. par tête de cheval, pour remonter sa cavalerie ; il est donc obligé de descendre aux prix de cinq à six cents francs pour sa cavalerie légère. Eh bien ! à ce taux, il ne peut avoir que les sujets de deuxième et troisième ordre comme conformation : pour nous, ce sont des produits manqués. Or, comme ces animaux, qui ont autant de sang que ceux d'un prix plus élevé, mais bien conformés, sont tout aussi irritables, aussi énergiques, aussi ardents, leur machine, leurs rouages ne peuvent résister long-temps aux travaux des manœuvres, Les poumons souffrent, s'irritent peu à peu, soit par des arrêts de transpiration dans les haltes, soit par une fatigue au dessus de leur force ;

de là des affections lentes de poitrine, des morves, des farcins. S'ils avaient été mieux conformés, quoique plus communs, plus froids, sans pour cela manquer de fonds et d'énergie, ils auraient pu résister long-temps.

Si l'on veut s'assurer de la vérité de ce que nous avançons, on peut aller dans les infirmeries des régiments étudier les conformations des chevaux farcineux ou morveux, ou atteints de vieilles maladies de poitrine : on leur trouvera un tempérament nerveux, irritable ; ils auront la poitrine étroite, le flanc long et levretté, les membres allongés et grêles ; du reste, les traces de sang, les marques de distinction n'y manqueront pas. Après cet examen, allez dans les escadrons, et faites-vous montrer ces vieux serviteurs qui sont dans les régiments depuis dix, quinze ans et plus, ayant toujours bon appétit, toujours prêts pour les manœuvres, comme pour les escortes, pour tous les services ; vous leur trouverez toujours le modèle suivant : poitrine forte, côte arrondie, dos, reins, flancs et membres courts et bien musclés, corps trapu et près de terre. Ces vieux troupiers n'ont pas la vitesse des coursiers de l'hippodrome ; certes, ils ne brilleraient pas comme eux sur le turf, ni dans le Stud-book, par la noblesse de leur généalogie, souvent inconnue ; mais ils se portent toujours bien, ils durent vingt ans au régiment ; ils passent la frontière quand il le faut, et rentrent dans la garnison après la campagne, ce qui vaut mieux que des titres de noblesse de sang, sans autres qualités pour la guerre.

Que les officiers se souviennent de la conformation des chevaux de troupe qui, ramenés des guerres d'Allemagne ou de Moscou, sont encore restés long-temps au régiment pendant la restauration ; ils verront qu'ils ont dû avoir la conformation que nous avons indiquée. Les modèles taillés comme celui des élégants fashionables dont nous avons parlé n'ont jamais résisté, c'est impossible ; ils ne vieillissent jamais dans l'armée, leur temps de service y est toujours très court.

Une des premières qualités du cheval de troupe, c'est d'être froid, et de ne pas dépenser à propos de rien, en fanfaronnades, le fonds qui lui reste pour une meilleure occasion. S'il faut qu'il ait le plus de sang possible, il doit être calme, peu irritable, et toujours dispos. Il faut que le cavalier le retrouve quand il en a besoin ; sans cela, c'est un mauvais type de guerre, ce n'est qu'un cheval de parade.

On a cherché à tourner en ridicule ceux qui ont dit que le cheval de guerre devait être un modèle à part. Mais à l'époque où nous vivons, rien n'est plus judicieux que cette opinion pour les hommes du métier qui ont un

peu d'esprit d'observation. Le goût du jour veut la vitesse et l'élégance pour le luxe, la mode, pour les promenades, pour les calèches légères. Certes, ces brillantes qualités ne nuiraient pas au cheval de régiment ; un colonel qui aurait son corps d'officiers, de sous-officiers et ses soldats, bien dressés et bons cavaliers, serait sûr d'avoir des succès devant l'ennemi ; mais il faudrait alors élever le prix de la remonte à deux, trois et quatre mille francs, ce que les chambres n'accorderont jamais. Le cheval de troupe se passe très bien d'élégance, de brillant, et même de la grande vitesse que veut la mode actuelle ; mais il lui faut du fonds, de la rusticité, de la sobriété, de la résistance à tous les services : ce sont là les premières qualités ; s'il ne les réunit pas, c'est un très mauvais cheval d'escadron, quelque brillant qu'il soit. Le cheval de troupe est donc bien différent de celui de luxe.

Mais, nous dira-t-on, les chevaux refusés par le luxe seront bons pour l'armée. Nous soutenons que c'est une erreur matérielle. Les refus du luxe sont des chevaux de sang manqués, des ficelles de boulevarts, des animaux sans poitrine, sans reins, sans flancs, sans membres, sans le fonds indispensable aux chevaux de guerre ; ce sont des sujets trop ardents, trop nerveux, trop irritables ; des locomotives dont les engrenages, les rouages, les leviers, ne peuvent résister à la puissance de l'âme, de la vapeur ; ce sont des chevaux à feu de paille, sans ressources pour la campagne. Ils exigent d'ailleurs beaucoup trop de ménagements : or, dites à un soldat de ménager son cheval en face de l'ennemi, quand son métier ne le permet pas ! Le cheval de cavalerie doit être un cheval rustique avant tout ; il doit avoir la conformation que nous avons indiquée, un tempérament à toute épreuve. Or le luxe repousse ces sortes de types, qui ne paient pas de mine, comme on dit ; ils ne sont pas assez élégants, assez sémillants, et ce sont justement ceux-là que l'armée doit rechercher. Avec ses prix de remonte, elle ne peut pas aller au delà. Il lui faut avant tout l'utile ; l'agréable, le fashionable, coûtent trop cher pour ce qu'ils valent pour l'usage du soldat.

On plaisanta beaucoup un agronome de sens qui avait dit que les chevaux percherons pourraient remonter la cavalerie. Certes, nous sommes loin de regarder le percheron comme type de selle ; s'il a une spécialité, ce n'est pas celle-là : il n'a pas le corps disposé pour se prêter aux exigences diverses du cavalier, pour obéir avec facilité aux indications des aides. Nous préférierions donc, si nous l'avions, un cheval avec plus de branche, plus de souplesse, plus propre à la selle, en un mot. Mais aujourd'hui, si, colonel

d'un régiment, on nous laissait le choix des races pour nous remonter et faire campagne, nous préférierions les percherons légers aux chevaux de sang manqués qui composent nos espèces de selle, malgré les railleries des plaisants. Nous serions moins brillants dans une parade, c'est vrai ; mais nous serions plus nombreux et plus solides au feu : c'est là la première condition. D'un autre côté, nous aurions des chevaux de même espèce, de même coupe, de même tempérament ; les mêmes soins conviendraient à tous ; s'ils avaient mêmes inconvénients, ils auraient mêmes avantages ; il y aurait au moins de l'harmonie dans les modèles, dans les locomotives et leurs allures, il y aurait de l'union dans les mêmes groupes ; nous partirions et arriverions ensemble, ce qui est un avantage énorme : à la guerre, mieux que partout ailleurs, l'union fait la force, qui est-ce qui en doutera ?

Nos chevaux légers actuels, nos produits de sang gâté³⁸, ont chacun une conformation à part ; ils ont une condition, une disposition d'être qui varie dans chaque individu, suivant qu'il est issu d'un anglo-normand, d'un anglo-limousin, etc., ou d'un pur-sang manqué lui-même. Certes, nous en avons assez en France, Dieu merci ! Il s'ensuit que chaque cheval aurait besoin d'une hygiène particulière, d'un régime à part, d'un traitement comme d'un service différent. Rien n'est plus désavantageux pour un régiment que d'avoir dans ses escadrons des chevaux de tout tempérament, de toute conformation, de toute origine. Nos anciennes races, du moins, n'offraient pas cet inconvénient : un régiment remonté en Navarre, en Limousin, en Auvergne ou ailleurs, avait de l'uniformité ; les mêmes moyens hygiéniques convenaient à tous, puisque tous sortaient des mêmes conditions d'élevage, de climat, etc., etc. Cet avantage est immense pour l'hygiène générale d'un corps de cavalerie, comme pour ses travaux. Des escadrons composés d'individus de races différentes ne peuvent jamais avoir beaucoup d'ensemble ; un cheval trop ardent, à côté d'un autre qui l'est moins, se fatigue et se ruine en pure perte, parce qu'on le force à conserver les alignements dans les manœuvres. Si vous exigez pour un attelage deux chevaux de même vitesse, de même tempérament, de même nature enfin, pour que leur usure, leur durée soit uniforme, n'est-ce pas à peu près la même chose pour les chevaux de troupe ?

Nous avons dit que les Pyrénées étaient le point de France pour lequel l'état avait fait le plus de frais de sang pour améliorer ses chevaux, d'ailleurs très nombreux. Nous allons rapporter un fait qui nous donnera la mesure des améliorations produites ; nous espérons d'ailleurs que nul ne

contestera le jugement de l'autorité que nous rappelons, en matière hippique et en chevaux de troupe.

Monseigneur le duc de Nemours visita le dépôt des remontes de Tarbes il n'y a pas bien long-temps encore ; après avoir examiné les chevaux, il n'en fut pas satisfait, et il le manifesta. Les journaux de l'époque signalèrent ce fait ; quelques uns même (et ce n'étaient pas les plus forts sur la question à coup sur) trouvèrent le jugement du prince un peu sévère. Le prince vit les effets tels qu'ils étaient, dignes de leur cause. Il les apprécia comme ils doivent l'être. Ce qu'il vit à Tarbes, il le verra à Auch, à Agen, à Aurillac, à Guéret, et partout où le sang des hippodromes d'aujourd'hui est chargé de féconder les rustiques juments des cultivateurs sans capitaux, celles des pays dont on n'a pas préparé à l'avance le sol pour recevoir la précieuse semence. N'aurait-on pas du le prévoir ?

Voilà ce que le prince a vu, ce qu'il verra malheureusement long-temps encore avec le système suivi. Pour combattre avec un succès assuré ce triste état de notre production du cheval léger, il n'y a qu'un seul moyen, c'est l'instruction. Il faut qu'un vaste plan d'enseignement agricole projeté par M. le ministre de l'agriculture soit exécuté sur tous les points du royaume ; il faut que l'état veille à ce que les sciences qui peuvent éclairer la nation sur le perfectionnement des animaux soient répandues dans les provinces. Sans ce moyen, on dépenserait tous les capitaux du budget qu'on ne serait pas plus avancé.

Celui qui ne voit le perfectionnement d'une race que dans le sang d'un ou plusieurs individus, sans s'occuper de la direction qu'il recevra, des mains qui seront chargées de les mouler, n'a pas pris la question d'un point de vue assez élevé ; il est trop au dessous d'elle. S'il faut des matériaux pour construire, il faut le savoir pour bien les employer ; sans lui vous les gâcherez, vous ferez d'une perle précieuse un bijou sans valeur. Pour réussir comme les Anglais, il faut apprendre comme eux. Et qu'on ne nous parle pas de pratique et d'expérience, etc., etc. : l'une et l'autre ne sont qu'un empirisme dérisoire, une routine aveugle, à la discrétion du hasard, si elles ne sont pas basées sur des principes raisonnés. L'amélioration d'une race n'est que l'application combinée et plus ou moins directe des sciences naturelles et agricoles ; or, comment les appliquer quand on ne se doute même pas de leurs plus simples éléments !

V.

DE LA MARCHE A SUIVRE POUR PERFECTIONNER LES RACES.

Dans son remarquable ouvrage sur l'amélioration des chevaux en France, M. le duc de Guiche, aujourd'hui duc de Grammont, disait en 1829 : « L'administration des haras et l'amélioration des chevaux en France ont donné lieu à un grand nombre d'écrits et de projets ; néanmoins aucun des auteurs qui ont traité ce sujet ne nous paraît l'avoir considéré sous son véritable point de vue.

» Les uns, en effet, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur la dégénérescence progressive de nos chevaux et sur l'abâtardissement des races qui distinguaient autrefois les produits de nos différentes provinces, se contentent d'indiquer la nécessité où on se trouve de recourir à des chevaux de pur sang pour améliorer l'espèce. Ils proposent la création de quelques haras, pourvus d'un certain nombre d'étalons ; et, entrant dans l'évaluation des dépenses qu'occasionnerait l'entretien de ces établissements, ils se bornent à affirmer que, si le projet qu'ils présentent était mis à exécution, l'espèce de nos chevaux serait bientôt régénérée.

» D'autres, et c'est le plus grand nombre, après quelques considérations générales sur la nécessité d'encourager les éleveurs de chevaux, entrent dans des détails relatifs au choix des étalons, à la monte des juments, et à l'éducation des jeunes poulains. Mais ces aperçus sont loin d'être suffisants, et pour parvenir à connaître tout ce qu'on peut attendre d'une sage administration dans cette branche importante de notre industrie agricole, il faut s'élever à des considérations plus générales et examiner la question sous toutes les faces..... Favorisée des plus heureux dons de la nature, la France possède dans son sein tous les éléments de ce genre de prospérité ; il ne s'agit que d'en féconder les germes et d'en accélérer le développement. Le climat, le sol, l'abondance et l'excellente qualité des fourrages, sont un gage certain de succès ; mais il faut que l'impulsion soit donnée par une volonté ferme et imposante, qui, sagement dirigée vers le but principal, ne se laisse ni entraîner par le désir d'y arriver trop

rapidement, ni arrêter par les obstacles qu'elle aura à surmonter. Il faut qu'aidée des lumières de l'expérience et des règles d'une saine théorie, cette puissance marche d'un pas mesuré dans la carrière des améliorations, et ce n'est que de son heureuse influence que l'industrie peut attendre le grand bienfait de la régénération de nos chevaux ³⁹. »

Il y a bientôt vingt ans que l'honorable duc publiait ce travail. Il paraît qu'alors les étalons de l'état manquaient de distinction, et il plaida en hippologue habile en faveur du principe des courses et du pur-sang ⁴⁰, le seul, nous l'avons dit, qui puisse nous conduire à une bonne solution ; mais l'auteur du traité sur l'amélioration des chevaux en France ne se doutait pas, au moment où il écrivait, des conséquences malheureuses où sa fausse application nous a conduits. Quel est l'homme de bonne foi, et ami de son pays, qui aurait pu le prévoir ?

Du reste, quand M. de Grammont présida, il n'y a pas bien long-temps, le comice hippique qui se plaignait au pays et aux chambres de la dégradation toujours croissante de nos races ; quand cette Société publia que les courses étaient devenues une spéculation pour les uns, une occasion de ruine pour les autres, pour tous un jeu, ne prouvait-elle pas à tout homme de bonne foi que, si la théorie des courses et l'emploi du pur-sang sont vrais en principe, ils ont été faux en fait ? L'expérience devait donc faire justice de son application actuelle, du triste procédé qui a ruiné nos espèces légères.

L'honorable duc, toujours guidé par sa rectitude d'esprit et son dévouement au pays, avait développé un vaste plan d'organisation générale d'amélioration de nos races de chevaux légers, qu'il classait dans la même catégorie ⁴¹. Il voulait que l'état fondât douze haras, et que la France eût de 6,667 à 7000 étalons de pur sang, et 3,353 étalons de gros trait, pour constituer un effectif de 10,000 producteurs types au moins ⁴².

Mais l'auteur que nous citons avait parfaitement compris que le savoir devait présider à toutes les opérations qu'il proposait ; il s'était aperçu que la France ne le possédait pas encore, quand il disait :

« ... Enfin, la topographie de chaque département, sa température, sa division en terres labourables, en prairies et en bois, le genre de culture qui y est adopté, la quantité et l'espèce de fourrages qui y sont récoltés ; tous ces renseignements, disons-nous, auraient rendu facile une amélioration dont personne ne conteste l'utilité.

» On eût pu, à l'aide de ces documents, assigner à chaque localité l'espèce de chevaux que les propriétaires auraient le plus d'intérêt à élever, car il ne faut pas oublier que le seul moyen d'obtenir des résultats satisfaisants et durables est d'éclairer les producteurs et de leur démontrer tous les avantages qu'ils doivent trouver dans un meilleur choix de juments et d'étalons, et dans le perfectionnement des soins à donner à leurs élèves.

» Privé des ressources que nous aurait offertes la connaissance de ces faits, nous avons dû nous borner à quelques indications générales, qui, indépendantes de telle ou telle circonstance particulière, trouveront toujours leur place dans un traité plus complet sur cette matière ⁴³. »

Ainsi, on voit que M. de Grammont était convaincu que la science spéciale des haras manquait à la France, à l'administration. Privé des ressources que lui auraient offertes les conditions de savoir dont il signale le déficit pour faire son ouvrage comme il le comprenait, il n'ignorait pas, comme il le dit lui-même, que « les observations des naturalistes et l'expérience démontrent évidemment que les espèces de chevaux varient suivant le terrain, le climat auquel ils appartiennent, et les lieux où ils sont élevés ⁴⁴. »

Rien n'est plus judicieux, plus juste que cette opinion de M. de Grammont : chaque pays comporte son climat, ses habitudes, son genre d'industrie, son agriculture, riche ou pauvre, ses ressources morales et physiques, toutes les conditions enfin qui guident l'homme de savoir dans ses opérations d'ensemble ou de détail. La nature a ses lois, toujours uniformes, immuables ; leur action est incessante, rigoureuse comme la marche des éléments qui la subissent : ceux qui n'en tiennent pas compte en amélioration des races, ceux qui prétendent que l'on peut faire partout les mêmes individus par les mêmes moyens, manquent d'esprit d'observation ou de jugement, ou n'ont pas étudié le principe qui régit la marche de la création ; ils erreront toujours en aveugles. Si des intelligences supérieures luttent avec un certain avantage passager, par des procédés factices que la science enseigne, ce ne sont que des exceptions favorisées par la fortune, et les moyens dispendieux dont elle peut disposer sans préjudice. Mais les privilégiés sont rares en France parmi nos cultivateurs, et ces exemples exceptionnels ne sauraient servir de guides assurés ; ils ne sont, au contraire, qu'une déception, dont l'éleveur doit toujours se défier, quelque séduisant que soit le moyen employé pour le persuader. Une guerre déclarée à la nature, une lutte perpétuelle contre la force de son influence est trop

inégale ; elle ne peut durer qu'à force de méditations, de soins persévérants et soutenus, et de sacrifices d'argent. Ce serait folie de les continuer, quand on peut parfaitement s'entendre avec elle, et réussir suivant ses vues comme suivant les nôtres, en dirigeant convenablement ses opérations dans le sens de nos intérêts bien entendus.

Le plan d'amélioration proposé par M. de Grammont était large et bien conçu ; c'était un sujet vu de haut et traité en maître. Il n'y manquait qu'un point essentiel, que l'auteur avait lui-même compris, c'étaient les moyens moraux d'exécution : il avait construit la lanterne, il ne fallait plus que la lumière pour éclairer la marche tracée ; mais malheureusement la masse des éleveurs français ne l'avait pas. Si le gouvernement avait fondé douze haras, et acheté 7,000 étalons de pur sang, nous aurions dépensé 40 ou 50 millions de plus à ajouter aux 82 millions déjà employés depuis 1806 sans être plus avancés. Nous ne comptons pas les sommes énormes votées annuellement pour le perfectionnement des chevaux légers par les conseils généraux des départements. La raison en est bien simple : tout l'argent de l'univers ne moulera pas un seul cheval suivant tel modèle exigé, s'il n'y a pas un artiste pour en diriger la confection. Tout est là en fait d'amélioration des races d'animaux, et non dans les coffres de l'état, ni dans le budget de ses dépenses.

Avant de terminer ce que nous avons à dire sur l'intéressant travail de M. de Grammont, nous devons formuler notre opinion sur celle qu'il a émise au sujet du sang anglais et du sang arabe. Il donne la préférence au premier pour améliorer nos races, et on a pu voir que nous ne sommes pas de son avis. Il disait : « Plusieurs auteurs pensent qu'il est indispensable de revenir au sang arabe, et que la race anglaise elle-même finirait par dégénérer si l'on ne remontait pas au cheval primitif. Cette considération (quoique l'opinion qui l'a fait naître ne soit pas unanime), jointe à la nécessité de proportionner les étalons à la taille et à la conformation des juments qu'ils auront à saillir dans quelques localités, nous fait penser qu'il faudrait avoir à la fois des haras de race anglaise et de race arabe ; non pas que nous croyions devoir les mettre sur la même ligne : nous pensons, au contraire, d'après les motifs que nous avons donnés, que l'étalon de pur sang anglais est préférable, et qu'il est à peu près le seul qu'on doive employer dans les croisements ; mais il nous paraîtrait utile d'établir chez nous, à l'exemple des Anglais, une race de pur-sang français résultant de l'accouplement de juments et d'étalons arabes, et de leurs produits sans mélange de sang.

» On ne saurait douter que l'influence du sol, du climat et de la nourriture, ne dût apporter successivement dans cette race de grandes améliorations analogues à celles qu'on a obtenues en Angleterre ⁴⁵. »

Nous comprenons comme M. de Grammont la création d'un sang français par le sang arabe conservé pur ; mais il faut d'abord apprendre à le faire. Nous concevons aussi sa prédilection pour les étalons anglais, qu'il voudrait voir être à peu près les seuls employés pour les croisements. L'honorable duc administra pendant huit ans les haras de Meudon et de Saint-Cloud avant 1830. Le sang anglais avait parfaitement réussi entre ses mains. Cela s'explique ; il avait le savoir et l'argent ; il avait à sa disposition tous les éléments d'un succès assuré : il ne pouvait donc pas échouer avec le sang anglais. Quand on a fait à Meudon des Sylvio, père de Frétilon, des Vittoria, mère de Nautilus, et d'autres producteurs de cette trempe, il est impossible de ne pas prôner le sang anglais pour croiser nos races.

Mais si M. de Grammont, quittant Meudon et Saint-Cloud, avait étudié sur les lieux les moyens d'action du pauvre petit cultivateur de l'Auvergne, du Limousin, des Pyrénées, etc. ; s'il avait examiné comme nous les pâturages de ces pays pendant les mauvaises saisons surtout, les étables, les communaux des villages, où les poulains sont souvent abandonnés ; s'il avait observé l'espèce des juments et ce qu'elles peuvent produire, il eût été convaincu que les éleveurs qui font les Vesta, les Louise, les Chevette, les Piloss, les Jocko, etc., etc., sont de très rares exceptions ; nous lui connaissons trop de jugement, trop d'esprit d'observation, pour n'avoir pas modifié son opinion et être descendu au niveau de la nôtre. Il aurait dit, comme nous : Le pur sang anglais, tel qu'on l'a fait aujourd'hui surtout, pour le jeu, les hasards de l'hippodrome, empoisonnera nos races légères du centre et du midi. Il est impossible que les petits cultivateurs de ces contrées, qui forment la masse des éleveurs, puissent faire germer et conduire à bonne fin la précieuse semence. Récoltée dans des serres chaudes admirablement disposées pour les plaisirs de ceux qui peuvent procurer, elle réussira mal dans les champs qui ne sont pas préparés pour la recevoir.

M. le lieutenant-général comte de Girardin a proposé un autre moyen simple, et qui nous paraîtrait d'une application plus immédiate. Il veut que les routes soient améliorées et que le roulage change ses charrettes à deux roues contre des chariots à quatre, à l'imitation de l'Allemagne. Suivant cet

auteur judicieux, les chevaux légers, propres à l'arme de la cavalerie de ligne et au cabriolet, remplaceraient le gros cheval de trait, qui ne peut marcher qu'au pas. Les relations pourraient être plus accélérées, et la France trouverait par ce moyen toute la quantité de chevaux qu'elle n'a pas, en cas de guerre inattendue. Nous aurions ainsi un plus grand nombre de chevaux légers ; mais seraient-ils meilleurs avec le système de perfectionnement suivi ? Cela n'est pas probable. L'observation des faits a démontré que la France manque moins par la quantité que par la qualité de ses chevaux.

Lorsque de petits cultivateurs reçoivent pour éta-lons, pour modèles à imiter, des chevaux du genre des Royal-oak, des Sylvio, etc., il nous semble voir un pauvre diable de barbouilleur d'enseignes de village engagé à faire des tableaux comme ceux des grands maîtres. Il a aussi des pinceaux, des couleurs, des toiles, etc. ; mais, si on le persuade qu'il peut faire comme les Raphaël, les David, etc., sans études, dont il ne se doute même pas, il ira mourir à l'hôpital, à coup sûr.

Instruisons donc ces gens-là, nous le devons avant de les lancer dans une voie qui leur est inconnue ; ils ont autant d'intelligence que d'autres. Nous leur donnerons ensuite ce que nous voudrions à faire, et ils le feront.

Pour améliorer nos races, il faut donc procéder bien différemment qu'on ne l'a fait. Or voici les moyens que nous emploierions si nous étions chargé de diriger cette importante opération.

Nous commencerions d'abord par ne pas proposer de plan d'organisation de haras, comme l'ont fait jusqu'ici tous les auteurs qui ont écrit sur la matière. Suivant notre principe, nous chercherions, avant tout, à répandre la véritable science des animaux. Nous mettrions ainsi les bœufs avant la charrue : c'est le seul moyen de labourer. Nous veillerions donc à ce que les cours professés, dans les écoles d'agriculture et d'économie rurale vétérinaire, sur l'amélioration du bétail, et notamment du cheval, fussent bien compris et bien dirigés. Nous organiserions l'Ecole spéciale des haras de manière à ce que ses études fussent fortes sur toutes les sciences naturelles, indispensables pour faire de bons employés de l'administration ; ils nous éclaireraient plus tard avec succès sur toutes les branches qui se rattachent à l'industrie chevaline en France, comme ailleurs. Cette grande question est extrêmement compliquée, parce que, nous l'avons dit, le cheval est de tous les produits du sol le plus difficile à bien faire suivant les exigences variées des besoins et des époques. On a compris que les élèves

de l'Ecole polytechnique doivent être très forts en sciences mathématiques, chimiques et physiques, pour être bons ingénieurs, bons officiers d'artillerie, etc., etc. Eh bien ! ceux qui sont chargés de diriger le perfectionnement des races des machines animales sont aussi des ingénieurs d'un autre ordre qui n'est pas moins exigeant, moins difficile : ils doivent donc être aussi très forts en sciences naturelles, pour en faire une judicieuse application, si on veut véritablement progresser.

Quoique directeur de l'Ecole des haras, nous ne dirons pas que tout y est pour le mieux ; au contraire : nous trouvons que notre enseignement est insuffisant, malgré les louables efforts de l'administration et la sollicitude particulière de M. le ministre pour le rendre le meilleur possible. Le Pin manque des éléments matériels les plus indispensables au but à atteindre. Depuis bientôt sept ans, nous n'avons vu qu'une seule espèce de cheval français à l'école, le normand, et quelques types anglais du même ordre. Nous n'avons eu qu'un seul cheval arabe, que nous devons au discernement du roi ⁴⁶. Point ou peu de tares à démontrer ; point de races diverses pour les comparer entre elles, suivant leurs conformations différentes. Cependant elles seraient indispensables pour former, par des études pratiques, comparatives, le jugement des élèves sur les avantages ou les inconvénients des uns ou des autres.

Du reste, nous convenons qu'il est impossible que M. le ministre puisse procurer à un établissement isolé le matériel qui lui est indispensable. On ne peut l'avoir que dans les grands centres où l'état fait les collections de tous les objets nécessaires aux études générales de la nature. Voici le moyen que nous mettrions en pratique pour réussir à coup sûr, si notre avis pouvait servir à quelque chose.

Nous choisirions chaque année les sujets les plus distingués des écoles d'agriculture ou d'économie rurale de tous les points de la France, quand ils y auraient terminé leurs études. Nous ouvririons ensuite un concours spécial pour décider de leur admission à l'Ecole des haras ; le jury d'examen serait composé de savants naturalistes et d'agronomes instruits, pour juger de leur savoir et de leur capacité. Une fois admis, ils appartiendraient à l'administration, et une solde de douze à quatorze cents francs leur serait affectée. Cinq ou six élèves du premier choix suffiraient tous les ans, ce qui ne ferait pas une grande dépense, comme on peut le voir. Nous leur ferions faire un stage à Paris, pendant deux ans, pour y suivre les leçons des grands maîtres du Muséum d'histoire naturelle, et étudier spécialement le cheval.

Les marchés de la capitale, les écoles d'entraînement qui l'avoisinent, les manèges, les enseignements de tout ordre offrent d'immenses ressources, que Paris seul possède pour le but que nous nous proposerions.

. Après ces études, que nous ferions surveiller ou que nous surveillerions nous-même avec attention, une nouvelle commission d'examen classerait les élèves, par rang de mérite, dans les établissements de l'état ; ceux qui n'auraient pas travaillé seraient révoqués. Une fois placés dans les haras tels qu'ils sont encore aujourd'hui, nous exigerions des travaux semestriels sur toutes les branches de la production chevaline ; nous ne donnerions l'avancement qu'au concours, à l'appréciation du talent et du mérite éprouvé.

Du reste, nous ne produisons pas ici tous les détails que comporterait notre idée ; nous n'en donnons qu'un léger aperçu. S'il le fallait, il nous serait facile de développer toutes les considérations indispensables à un projet de ce genre, aussi économique d'ailleurs, aussi simple dans son exécution, qu'avantageux dans ses conséquences. On peut en juger par les résultats obtenus, à la suite des fortes études faites pour chaque spécialité, aux écoles polytechnique, normale, de médecine, des ponts et chaussées, des mines, aux écoles militaires, etc.

En attendant les effets de l'instruction que nous signalons, nous exigerions des employés actuels de l'administration des travaux sur la science pratique de l'industrie chevaline, des statistiques raisonnées, des documents de tout ordre, que nous répandrions par la publicité : c'est là un point capital. Ils prouveraient que l'administration des haras a dans son sein des hommes distingués qui ont le talent de se rendre véritablement utiles au pays. Ces travaux seraient lus, discutés, commentés ; de ces commentaires jailliraient les lumières, la vérité, dont la France a tant besoin en matière hippique ; l'opinion publique se formerait aux bonnes leçons qu'elle recevrait.

Cependant, en nous occupant ainsi des conditions scientifiques de la production chevaline, nous ne négligerions pas d'opérer quelques réformes jugées indispensables dans le matériel, dans les reproducteurs, qui ne remplissent pas le but proposé. Nous ferions étudier avec soin les différentes contrées de la France où se trouvent nos dépôts d'étalons ; nous consulterions les sociétés d'agriculture, les hommes spéciaux qui les composent, sur les effets qu'ils ont produits. Nous ferions surtout examiner avec attention l'état de l'agriculture, le genre d'industrie, la nature des

mœurs, les besoins, les ressources morales et physiques des agriculteurs éleveurs. Nous recommanderions de s'attacher à voir si les races des juments poulinières conviennent, dans chaque pays, au sang, à la nature des chevaux employés pour leur croisement ou leur accouplement ; nous ferions réformer impitoyablement tout étalon qui serait impropre à une véritable amélioration.

En fait de chevaux légers, il y a beaucoup plus de mauvais producteurs qu'on ne croit en France ; nous pouvons l'affirmer d'après des observations consciencieuses faites sur les lieux. Nous nous sommes attaché à étudier d'une manière toute spéciale cette question partout où nous avons voyagé à cet effet, et surtout depuis que nous servons dans l'administration des haras ; nous pouvons assurer qu'il y a là de larges et profondes réformes à opérer dans l'intérêt de l'agriculture comme dans celui de l'administration et de son budget. Nous trouverions facilement dans ce moyen, sagement employé, des économies pour répandre les sciences qui feraient bientôt juger si nos opinions sont erronées, si nos procédés sont judicieusement applicables et conformes aux besoins, à une bonne pratique.

Il est encore un autre point très important que nous ferions étudier avec soin : c'est l'encouragement de l'industrie privée par des primes aux étalons. Nous connaissons plusieurs pays où l'état trouverait dans ce moyen des ressources énormes, et de grandes économies à faire. Après avoir examiné d'une manière toute particulière la Normandie, nous sommes convaincu qu'elle se suffirait en étalons, de demi-sang surtout, sans l'intervention de l'état ; il n'y a qu'à lui appliquer un système de primes bien conçu. Nous connaissons des propriétaires, que nous pourrions citer, qui ont des dépôts d'étalons aussi bien choisis, aussi bien tenus que ceux de l'administration. On trouverait un grand nombre d'éleveurs qui en feraient autant, s'ils étaient encouragés et bien dirigés. Ce procédé offrirait au gouvernement 1° l'avantage de ne pas déboursier des capitaux pour les achats annuels des étalons, 2° de ne pas s'exposer aux pertes, aux non-valeurs du matériel, dont le renouvellement nécessite de si grandes dépenses ; le personnel pourrait être lui-même diminué. Il serait facile de porter sur d'autres points plus nécessaires, et qui ne peuvent pas faire comme la Normandie, des ressources indispensables à leur prospérité.

Nous aurions bien encore d'autres moyens à mentionner ; mais nous finirions par sortir du plan que nous nous proposons, et par développer des théories que l'administration comprend infiniment mieux que nous.

Du reste, en traçant au galop ces quelques lignes, nous ne faisons que rappeler le principe que M. le ministre de l'agriculture et du commerce a adopté depuis long-temps déjà. Dernièrement encore il l'affirmait dans son discours à la séance annuelle de la Société centrale d'agriculture, son projet de fonder partout des enseignements théoriques et pratiques d'agriculture recevra bientôt son exécution. Si ce vaste plan d'enseignement est mis en pratique par M. Cunin-Gridaine, nous pourrons dire que jamais ministre n'aura fait plus que lui dans le but de favoriser les intérêts de la production du territoire. Ils sont d'ailleurs trop graves pour continuera être négligés.

Nous avons dit, en parlant des succès obtenus en amélioration de l'espèce ovine, que nous reviendrions sur le principe de l'instruction que nous soutenons : sans lui, il ne peut y avoir de progrès possible en administration des haras. Comme d'habitude, nous appuierons par des faits nos théories, qui ne sont que l'expression d'une pratique étudiée avec conscience. Nous allons rappeler succinctement ce que fit l'administration quand elle songea judicieusement à l'amélioration de nos laines, la seule production animale qui ait bien répondu aux dépenses faites par l'état pour la favoriser.

Nous reconnaissons quatre périodes bien distinctes par la nature des opérations pratiquées pour le perfectionnement de ce produit de l'industrie agricole. La première période date de Colbert. Nous avons vu que nous lui devons les premiers essais faits pour l'amélioration des laines françaises par le mérinos ; mais il appliqua malheureusement, dans ce cas, le même principe de perfectionnement que pour le cheval ; il devait échouer, et il échoua. Quelques autres essais de même nature furent faits par d'autres ministres, sans plus de succès ; mais, vers le milieu du siècle passé, il se trouva un administrateur qui comprit enfin la question sous son véritable point de vue. C'est à son discernement que la France doit la plus grande parties des succès rapides qu'elle a obtenus pour l'amélioration de ses laines.

Daniel-Charles Trudaine, intendant des finances, avait dans son département l'administration du commerce ; il vit que nos manufactures de Sedan, d'Elbeuf, d'Abbeville, dont Colbert avait si bien favorisé les développements, etc., étaient tributaires de l'étranger, et surtout de l'Espagne, pour des sommes énormes. Ce dernier royaume surtout avait presque le monopole des laines fines. Il résolut d'en affranchir la France, malgré les inutiles efforts tentés jusqu'à lui. L'Espagne établissait des manufactures de drap sur tous les points de son territoire, et il pensait avec

raison que, quand elle pourrait faire manufacturer toutes ses laines, elle ne les exporterait plus pour vendre ses draps aux puissances de l'Europe. La France leur en fournissait alors pour des sommes considérables.

L'administrateur habile de Louis XV était lié avec le célèbre naturaliste Daubenton, dont la réputation était européenne. Il lui demanda, en 1766, si la France ne pourrait pas faire des laines fines, comme l'Espagne. Le naturaliste lui répondit que, puisque le mouton descendait du mouflon, dont le poil est si grossier, la France pouvait parfaitement faire ce qu'avaient fait ceux qui en avaient obtenu le mérinos. Il ajouta que, puisque le hasard faisait tant de races diverses d'animaux domestiques de toute espèce, les combinaisons savamment dirigées dans les accouplements ou les croisements du mouton nous conduiraient à coup sûr à d'heureux résultats.

A cette réponse, faite avec l'assurance que donne le savoir profond, Trudaine proposa à Daubenton la mission délicate de mettre en pratique ses théories. Elles n'avaient pas eu d'application jusque alors. Le savant consentit à faire des essais, et se mit immédiatement à l'œuvre : il expérimenta sur des animaux de diverses races françaises, et notamment sur l'espèce du Roussillon, qui était alors en réputation ⁴⁷. Deux ans après, il lisait à l'Académie des sciences de Paris un travail sur le tempérament des bêtes à laine, et sur la rumination. L'année suivante, il en soumettait un deuxième à cette savante assemblée sur le parquage des troupeaux.

Trudaine mourut vers 1769 ; mais trois ans avaient suffi à Daubenton pour planter le premier jalon de la route à suivre : elle était si bien tracée, qu'il n'y avait plus qu'à marcher.

Trudaine fils succéda à son père, et favorisa comme lui l'entreprise de la bergerie de Montbard. Elle était toujours en pleine prospérité. Au bout de huit ou dix ans, les laines arrivèrent à un degré de finesse tel, que beaucoup d'échantillons pouvaient rivaliser avec ceux d'Espagne, quoiqu'ils ne fussent produits que par des races françaises. Les draps qui servirent à fabriquer les laines du crû, comme on les appelait alors, étaient déjà d'une qualité supérieure comme finesse et comme solidité, d'après l'opinion des premiers fabricants de l'époque, et surtout d'après M. Van-Robais d'Abbeville.

Ce ne fut qu'en 1776 que Daubenton reçut des béliers et des brebis d'Espagne ; à cette époque, sa bergerie-modèle avait déjà façonné des béliers types. Un assez grand nombre avaient été vendus à plusieurs

agriculteurs, qui les avaient fait admirablement prospérer, en suivant la méthode que leur avait enseignée le naturaliste agriculteur.

Daubenton expérimenta jusqu'aux derniers jours de sa vie, qui se termina vers la fin de l'an VII. En quittant Montbard, où son âge avancé ne lui permettait plus de se rendre, il continua ses travaux à Alfort, où il avait une chaire d'économie rurale. Il y avait fait établir une bergerie, qu'il dirigeait, et il avait aussi au Muséum d'histoire naturelle son petit troupeau d'expériences. Il avait publié en 1782 la première édition de son instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux. Ce travail important, qui servit de code alors pour l'éducation du mouton, fut traduit en plusieurs langues, en Allemagne, en Italie, en Espagne, foyer dont nous avons tiré nos laines fines. Il devait être réimprimé par décret de la Convention du 1^{er} nivôse an III ⁴⁸ ; mais les événements, qui se succédaient alors avec la rapidité de la marche des progrès de tout ordre, retardèrent l'exécution de ce décret. Ce ne fut qu'en l'an X que Chaptal le fit réimprimer par l'imprimerie de la république.

Outre son traité sur le perfectionnement du mouton, Daubenton publia plusieurs mémoires sur le même sujet ; ils furent lus à l'Académie des sciences de Paris en 1768, 1769, 1777, 1778, 1779, 1780, 1784, 1785, 1786, en l'an IV et l'an V. Il tenait ainsi l'agriculture au courant de ses expériences et de ses succès à de courts intervalles : les éleveurs y trouvaient un guide certain pour bien diriger leurs opérations.

Les travaux de Daubenton caractérisent d'une manière tranchée la deuxième période des essais faits pour le perfectionnement des moutons. On a pu se convaincre des raisons qui la font différer de la première. Sans la perspicacité de Trudaine, notre espèce ovine serait peut-être encore comme nos chevaux légers. Si on avait fait pour ceux-ci ce que fit le naturaliste agriculteur pour les premiers, nous aurions économisé bien des millions, et l'administration des haras ne serait pas en lutte avec l'opinion publique comme elle l'a été de tout temps. Nous ne connaissons pas une seule expérience raisonnée et suivie faite sur les chevaux légers dans les établissements de l'état. Si on a expérimenté, les résultats n'ont été transmis ni par la presse, ni par tradition.

La troisième période de l'amélioration du mouton date de la fondation de la bergerie de Rambouillet. Vers 1785, Louis XVI demanda au roi d'Espagne un troupeau de mérinos, qui avait été refusé aux sollicitations de Vergennes, ministre des contributions et de l'agriculture. Vers 1786, 360

mérinos entraient en France, et formaient le noyau de la nouvelle bergerie modèle dont nous avons déjà parlé.

Quand le mérinos eut largement répondu à tout ce qu'on pouvait en attendre, de nouveaux besoins commandèrent la production d'autres laines, surtout pour l'emploi du peigne. M. Yvart fut chargé d'importer des types anglais, qu'il étudia d'abord avec soin à Alfort. De cette époque date la quatrième période du perfectionnement de nos espèces ovines. Les races anglaises, bien étudiées, sont aujourd'hui croisées avec nos races françaises, et réussissent au delà de toute espérance. Nous avons examiné nous-même tout récemment les métis élevés à la bergerie de Charentonneau, dépendant de l'école d'Alfort ; nous avons pu nous convaincre, comme toujours, que la science, secondée par le jugement et l'esprit d'observation, fait toujours réussir une opération, quelque difficile qu'elle soit. Il est impossible qu'elle prospère, au contraire, sans ces éléments indispensables de tout progrès.

Quand on vend des producteurs types à Alfort ou dans les autres bergeries de l'état, les cultivateurs qui les achètent savent d'avance quelle est la nature de l'opération qu'ils vont faire. Par les instructions qui leur sont données, ils connaissent à peu près les résultats qu'ils obtiendront dans le pays qu'ils habitent, et avec les espèces qu'ils se proposent d'accoupler ou de croiser : ils ne sont donc pas exposés aux déceptions dont ils ont été victimes pour les chevaux.

Tels ont été les moyens employés pour faire prospérer les bergeries de l'état et les producteurs qui ont été vendus aux éleveurs. Si nous voulons réussir pour le cheval ou d'autres races, il nous faut suivre la même marche : il n'y en a pas d'autre.

Le gouvernement a importé encore depuis quelques années, et notamment dans ces derniers temps, des types améliorateurs d'un autre ordre ; s'ils étaient bien étudiés et bien adaptés, ils pourraient peut-être rendre des services à quelques contrées pour le perfectionnement des animaux d'engrais : nous voulons parler de l'espèce bovine courte corne de Durham. Cette race est tout aussi extraordinaire dans son genre que le cheval pur sang anglais, ce qui, pour nous, est une raison de plus pour qu'elle soit employée avec prudence et discernement. Nous avons sous nos yeux depuis bientôt sept ans, au Pin, une vacherie que nous avons étudiée dans tous ses détails ; nous connaissons aujourd'hui l'aptitude et l'étendue des ressources des sujets qui la composent, et qui s'élèvent à 200 têtes environ. Nous avons suivi sa marche année par année, et nous pourrions

donner maintenant tous les renseignements qui se rattachent à cette espèce, si ce devoir n'était pas dans les attributions des hommes spéciaux chargés de les fournir à M. le ministre. Nous regrettons seulement de n'avoir pas vu opérer pour cette espèce d'animaux comme on l'a fait pour le mouton. Il faudrait, suivant nous, que des comptes-rendus, des expériences bien faites, bien suivies, dirigées suivant de bonnes lois d'amélioration raisonnée, fussent publiés tous les ans. On connaîtrait les avantages ou les inconvénients de leur emploi suivant les lieux, le genre d'agriculture, les races qu'on veut croiser avec ces types. Ce moyen d'instruction donné aux éleveurs, avec le petit livre de généalogies qu'on délivre aux ventes de vacheries, les guiderait dans les procédés d'amélioration, et préviendrait des déceptions toujours défavorables au principe louable qui préside aux établissements de perfectionnement d'animaux. Beaucoup d'éleveurs normands se plaignent des résultats obtenus par le croisement des Durham, d'autres s'en félicitent sur quelques points de la France, ce qui prouve que la question a besoin d'être élucidée : mais l'administration la fait étudier à fond, et la résoudra bientôt. Il y a vingt ans environ que des Durham furent importés par l'état ; nous avons vu les premiers types à Alfort ; vingt ans sont plus que suffisants, pour approfondir et faire un travail de ce genre, à des hommes éclairés comme ceux que l'administration sait employer, pour des études agricoles et la production de la viande.

Il faut donc espérer que des travaux bien faits, et publiés, sur les Durham, les Hereford et les Devon, enrichiront bientôt l'agriculture d'observations précieuses pour l'industrie de l'élevage du bœuf. Les expériences de MM. de Torcy et de Béhague, sur les animaux qu'ils ont présentés aux concours de Poissy, font vivement regretter aux vrais amis de l'agriculture de n'avoir pas encore sous les yeux la publication des expériences consciencieuses faites dans les vacheries de l'état. Le sujet est grave ; il se rattache directement à la prospérité de nos races bovines, et la sollicitude de M. le ministre ne saurait priver plus long-temps les éleveurs de lumières qui seront si utiles à leur industrie.

Pour conclure, nous disons :

1° Les travaux de tout ordre exécutés par l'état, les améliorations de toute nature, ont parfaitement réussi, quand leur direction a été confiée à des hommes qui ont fait de fortes études dans les écoles spéciales.

2° L'industrie manufacturière ne s'est élevée au point de prospérité où elle est aujourd'hui en France que depuis l'application des sciences

mathématiques, physiques et chimiques, dont la république et l'empire favorisèrent le développement à un si haut degré.

3° L'industrie agricole, en général, ne réussira que par le concours bien raisonné des sciences naturelles, répandues dans le royaume par un bon système d'enseignement.

4° L'état n'a pas pu faire prospérer l'industrie de l'élevage du cheval léger, pour n'avoir pas adopté la marche qu'il a si bien tracée et suivie pour perfectionner les travaux d'art de tout ordre.

5° Les bases sur lesquelles Colbert avait fondé l'administration des haras étaient mauvaises ; il faut donner la plus large extension possible au principe posé par Napoléon sur cette matière.

6° Les récriminations de toutes les époques contre l'administration des haras ont toujours eu leur origine dans le défaut de connaissances spéciales indispensables à un succès qu'on n'obtiendra jamais avec le système suivi jusqu'à nos jours.

7° Nous disons, enfin, qu'il faudrait qu'une commission sérieuse, composée de savants naturalistes et d'agriculteurs instruits, fût nommée pour étudier la question à fond dans tous ses détails ; elle soumettrait ses travaux à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, qui prendrait les mesures commandées par le progrès, que nul ne peut désirer et ne désire plus que lui.

1 Vers 1691, Garsault fut envoyé par Louis XIV dans le royaume de Naples pour importer des juments napolitaines. On en plaça quarante au haras de Saint-Léger, près Versailles. Elles ne firent rien de bon, et on s'en débarrassa. L'année précédente on avait aussi importé, pour le même haras, des juments de Turquie, de Barbarie et d'Espagne ; les résultats n'en furent pas plus heureux. On était dans une fausse voie : avant d'importer, il faut avoir étudié si l'importation est raisonnée, si elle convient aux conditions du pays qui la fait.

2 De l'industrie française, Discours préliminaire.

3 Mémoire du conseil du dedans du royaume, pour servir d'instruction à MM. les intendans et commissaires départis dans les provinces du royaume, touchant le rétablissement des haras. (Règlement des haras, 1717, p. 73.)

4 Loc. cit., p. 76.

5 Traité de la conformation extérieure du cheval, p. 438.

6 De la régénération des haras, p. 49.

7 Instruction sur l'amélioration des chevaux en France, p. 8.

8 M. de Montendre est mort en février passé, inspecteur général des haras à la résidence de Paris.

9 Institutions hippiques, t. II, p. 6.

10 Traité complet de l'élève du cheval en Bretagne, p. 52 et 63.

11 Buffon, vol. XVI, p. 228, édition Lamouroux.

12 Traité de la conformation extérieure du cheval, p. 639.

13 On nous dira peut-être que Buffon et Bourgelat se trompèrent comme les autres, malgré leur science. Nous répondrons qu'ils n'avancèrent qu'une opinion, qu'une théorie, sans appui de faits pratiques. Ni l'un ni l'autre n'avaient été chargés par l'état de diriger le perfectionnement des chevaux ; s'ils avaient eu cette direction importante, ils auraient expérimenté, étudié, et ils auraient donné des règles sûres. Lorsque Bourgelat fut nommé commissaire général des haras, sous le ministre Bertin, vers la fin de sa vie, il allait opérer les réformes commandées par les besoins, quand la mort arrêta ses projets.

14 Institutions hippiques, 3^e vol., p. 247.

15 Traité d'hygiène vétérinaire expliquée, t. 1^{er}, p. 46.

16 Au pays et aux chambres, le Comice hippique, p. 47. — Nous citerons plus loin ce travail consciencieux.

17 Eug. Gayot, Études hippologiques citées.

18 Nous devons signaler, à ce propos, un fait assez curieux. De 1820 à 1829, il n'y eut que 1,322 chevaux d'engagés pour les courses des hippodromes ; 1,214 concoururent, et il y eut 621 vainqueurs. Il n'y avait alors que 11 hippodromes. 663 prix devaient être gagnés. De 1830 à 1839, six hippodromes nouveaux furent créés ; il y eut 2,446 engagements ; 2,183 chevaux se présentèrent au poteau ; 582 vainqueurs gagnèrent 734 prix sur 787. De 1840 à 1847, on compte 37 hippodromes ; 6,042 chevaux ont été inscrits, pour gagner 1,740 prix ; 10 seulement n'ont pas été donnés ; 4,482 chevaux ont couru : il en est résulté 1,531 vainqueurs. Jamais la France n'avait vu tant de courses, tant de couronnes, tant d'hippodromes, surtout tant de vainqueurs ; jamais aussi elle n'avait vu ses espèces légères plus dégradées, suivant les observations de tous les esprits judicieux. Le centre et le midi se plaignent plus que jamais des mauvais étalons que leur envoient les courses et l'espèce de pur-sang qui en résulte. L'anarchie dans nos espèces de chevaux de selle marche de mieux en mieux, et nous n'avons plus de traces de race. Nous développerons cette idée plus loin. Cependant, au milieu de ces victoires et conquêtes, de 6,042 engagements pour les courses et de 1,531 vainqueurs qu'elles ont faits, nous n'avons pas pu trouver un seul cheval pour le dépôt de Paris : nous avons acheté Physician, nous venons de faire l'acquisition de Gladiator et de plusieurs autres chevaux anglais, il y a six mois à peine, pour retremper, soi-disant, le sang de la Normandie. Nos grands progrès nous conduisent donc à avoir plus que jamais besoin de porter notre argent aux Anglais, pour prouver la valeur de nos 1,531 vainqueurs d'hippodrome.

19 Au pays et aux chambres, le Comice hippique, pages 9 et suivantes.

20 L'école des bergers de Rambouillet fut fondée sur la proposition qui en fut faite, par Gilbert et Huzard, à la commission exécutive d'agriculture. L'idée leur en avait été donnée par Daubenton, qui avait lui-même une école de bergers à Montbard ; mais ses occupations ne lui donnaient pas le temps

de s'en occuper comme il l'aurait voulu. Ses élèves terminèrent leurs études à la nouvelle école, quand l'enseignement y fut organisé.

21 Précis du Cours de multiplication des animaux domestiques, p. 174.

22 Journal des haras, mars 1847.

23 On entend par aygatahes, dans l'Aude, les haras assez nombreux que plusieurs agriculteurs entretiennent pour le dépiquage du blé.

24 Bulletin hippologique de la Société d'encouragement de Pompadour, livraison d'octobre 1846, p. 43.

25 De la production des chevaux en France, de l'amélioration des races, et de l'inefficacité des moyens employés par le gouvernement pour atteindre le but, p. 1.

26 Maison rustique du XIX^e siècle, 2^e vol., p. 392.

27 De l'amélioration des chevaux en France, p. 15.

28 Le temps et l'expérience ont fait aujourd'hui justice de cette erreur, qui fut partagée plus tard par Buffon et Bourgelat.

29 Eugène Gayot, Etudes hippologiques, p. 29.

30 Des haras domestiques en France, p. 94.

31 Napoléon, comme Eylau, ont été au haras de Pompadour. Des éleveurs du Limousin, où nous avons été, nous ont assuré qu'ils n'avaient laissé que de tristes souvenirs dans leur pays ; on nous a affirmé que Napoléon, notamment, n'avait donné que des produits élevés sur jambes, tarés, et sans valeur.

32 Un de nos amis, qui a étudié l'Angleterre, nous a assuré que les Anglais avaient des chevaux d'hippodrome, spécialement destinés aux courses, genre d'industrie particulière, et des chevaux étoffés pour faire les chevaux de service : on les nomme étalons de comtés. Ils sont aussi de pur sang, mais ils ne sont pas employés aux luttes de vitesse. Les saillies des chevaux célèbres du turf coûtent trop cher pour les chevaux de commerce ordinaire. Les Anglais façonnent leurs animaux chacun pour sa spécialité, et nous croyons volontiers ce qui nous a été assuré sur la distinction qu'ils ont établie entre le cheval de vitesse et celui de service. Adoptons la même

méthode en France : faisons des chevaux d'hippodrome pour ceux qui y trouvent plaisir ou profit, nous serons d'accord ; mais ayons aussi des chevaux étoffés pour améliorer nos races de service. Si on veut continuer le système suivi jusqu'à ce jour, l'épreuve est faite : elle a coûté trop cher à l'agriculture pour être continuée. Si nous voulons suivre l'exemple des Anglais, imitons au moins leurs bons procédés ; ayons comme eux des chevaux propres à améliorer véritablement nos races, et ne les empoisonnons pas par une nature d'animaux qui ne leur conviennent pas.

33 De Montendre, Institutions hippiques, volume 3, p. 217.

34 Les plus remarquables ont été ou sont Allington, Alteruter, Amadis, Byron, Brighton, Brougham, Cardignan, Crispin, Catton, Cédric, Chance, Clarion, Egyptus, Dangerous, Darlington, Edmund, Félix, Fitz-Candid, Forcland, gén. Mina, Harlequin, Hercule, Jonas, Koverdal, Lottery, Mahomet, Minister, Minster, Novelits, Peter-Liberty, Pikle, Rowlston, Royal-George, Royal-Oak, Schedoni, Skirmischer, Slang, Sonnant, Terror, Tétotum, Voltaire, Waxy, Whisker, Young-Emilius, etc., etc.

35 Lorsqu'on acheta Physician, il n'y a pas long-temps encore, jamais, disait-on, nos races n'avaient eu un si noble améliorateur. Il mourut, comme on sait, par accident Ceux qui le prônèrent tant prétendent aujourd'hui qu'il ne fut qu'un mauvais étalon, qui n'a donné que de mauvais produits. On n'avait cependant pas économisé l'argent pour l'avoir ; avec celui qu'il coûta on aurait facilement acheté alors trente ou trente-cinq étalons du genre de Mascara, sur les côtes d'Afrique, pour nos espèces du centre et du midi. Nous verrons ce que fera son célèbre successeur Gladiator pour améliorer nos races. Nous l'avons analysé dans ses détails, et, sans vouloir préjuger à coup sûr, nous avons peu de confiance dans la part qu'il pourra prendre au progrès de notre industrie chevaline. Suivant nous, ce n'est pas là le type qui convient à la France, tant s'en faut ; mais nous nous abstenons de nous prononcer d'une manière absolue Nous suivrons de près cet étalon, et nous verrons plus tard ce qu'il aura fait pour perfectionner nos chevaux légers.

36 Etudes hippologiques, p. 100.

37 Nous avons toujours cru, avant de les connaître comme aujourd'hui, que les haras entretenus par l'état étaient le meilleur moyen de régénérer nos

chevaux ; nous l'avions même écrit dans le temps, avant d'avoir étudié à fond les faits pratiques au haras du Pin pendant sept ans, et sur les divers points de la France. Cette opinion, raisonnable d'ailleurs, avait été soutenue par beaucoup d'hippologues distingués, si elle fut combattue par d'autres. Nous pensions, avec quelque raison, que l'état seul pouvait avoir le personnel et le matériel nécessaires pour faire des étalons légers propres à régénérer nos espèces abâtardies. Beaucoup de personnes de sens, et bien intentionnées surtout, ont confiance dans l'efficacité de ce moyen, dont elles n'ont pas étudié l'application. Nous en sommes nous-même partisan en théorie ; mais la pratique nous a fait modifier cette idée, du moins à notre époque : nous ignorons si, plus tard, d'autres mesures, d'autres moyens d'action, provoqueront d'autres résultats ; mais ceux qu'on a obtenus jusqu'ici ont été loin du but désiré. L'administration elle-même semble s'en être aperçue, quand elle a réduit le haras de Rosières en simple dépôt d'étalons, et la nombreuse jumenterie du Pin à onze ou douze têtes. Nous partageons donc sans restriction aujourd'hui l'avis de la chambre des députés, qui ne veut pas, pour le moment, d'élevage par l'état. Nous ne blâmons pas le principe de l'institution des haras, nous le trouvons, au contraire, en harmonie avec une saine théorie ; mais la nature de l'application qui en a été faite jusqu'ici nous en fait improuver les conséquences. On blâma beaucoup la direction générale des haras de 1825 quand elle fit vendre les juments de l'état, et réduisit les haras en dépôts ; nous avons pensé nous-même, avant d'avoir observé attentivement les faits de près, que l'idée qui avait présidé à cette détermination était malheureuse : nous ne pouvons la blâmer maintenant, si les circonstances de cette époque étaient les mêmes que celles d'aujourd'hui, ce qui est plus que probable ; nous l'approuvons, au contraire, convaincu qu'on pouvait faire un emploi infiniment plus judicieux des capitaux employés pour l'entretien des jumenteries, inutiles pour le véritable progrès. S'il y a lieu, nous appuierons, par des faits de détail bien circonstanciés qui nous sont familiers, notre opinion actuelle, et les motifs qui nous l'ont fait adopter.

38 Buffon avait donné le nom de chiens des rues à ceux qui n'avaient pas de type, de race distincte. S'il vivait aujourd'hui, il trouverait que nos chevaux légers sont devenus chevaux des rues.

39 De l'amélioration des chevaux en France, p. 7 et suiv.

40 « Jusqu'à présent l'administration des haras et presque tous les propriétaires d'étalons paraissent, il faut le dire, avoir méconnu ce principe (du pur sang), et avoir cru qu'il suffisait de se procurer des sujets distingués par des formes régulières, à quelque race d'ailleurs qu'ils appartenissent. Aussi voit-on dans les établissements de l'état et chez les particuliers des étalons provenant de croisements qu'il est souvent bien difficile de caractériser. De là naît un mélange, une confusion des races qui est la principale cause de la dégénérescence des chevaux. » La manière dont sont composés les haras et les dépôts d'étalons appartenant au gouvernement ne justifie que trop les plaintes qui se sont élevées plusieurs fois sur leur insuffisance. A peine l'état a-t-il la centième partie du nombre d'étalons de race qu'il devrait avoir ; encore même plusieurs d'entre eux ont-ils été achetés sans essai, et seulement à cause de la beauté de leurs formes. »

(Nouvelles observations sur l'amélioration des races de chevaux en France, p. 10 et 14.)

41 M. de Grammont n'admettait que deux espèces de chevaux en France, ceux de selle et ceux de trait. (De l'amélioration des chevaux, p. 15.)

42 Loc. cit, p. 20.

43 De l'amélioration des chevaux, p. 12.

44 Ouvrage cité, p. 21.

45 De l'amélioration des chevaux, p. 32 et suiv.

46 Le roi a mieux compris la question de l'amélioration des races de nos chevaux légers. Il fait faire des expériences, au haras de Villeneuve à Saint-Cloud, avec trois étalons arabes. Nos amis, qui en ont vu les produits, nous ont assuré qu'ils sont plus beaux que ceux de sang anglais, ce qui ne nous étonne pas. On assure que Sa Majesté veut faire établir une succursale à la ménagerie de Versailles pour donner plus d'étendue à son haras. Nous sommes convaincu que cet exemple ne sera pas perdu pour le perfectionnement de nos races, et que le sang arabe prouvera sa supériorité sur le sang anglais que nous faisons aujourd'hui.

47 Colbert avait mis les mérinos qu'il avait obtenus d'Espagne dans les Pyrénées, et ceux d'Angleterre dans le nord de la France. Ils ne furent pas mieux soignés à un point qu'à un autre, et ils périrent.

48 Extrait du procès-verbal de la séance de la Convention nationale du 1^{er} nivôse an III. Un membre fait le rapport suivant : « Je viens vous parler, au nom de vos comités réunis d'instruction publique, d'agriculture et des arts, du patriarche des sciences, du vénérable Daubenton. » Cet infatigable physicien, qui a formé les collections immenses du Muséum d'histoire naturelle, qui les a soignées et démontrées au public pendant cinquante-trois ans, a employé une partie de sa fortune et plusieurs années de sa vie à faire croître sur le sol de la France des laines aussi fines que celles d'Espagne, dont l'importation coûte chaque année plusieurs millions. » Ces moyens d'amélioration sont prouvés et confirmés par vingt-cinq années d'expérience ; grand nombre de citoyens ont mis en pratique avec succès le Traité des moutons donné par ce naturaliste célèbre. » Cet ouvrage important vient d'être retouché par l'auteur, et enrichi de nouvelles expériences faites à sa bergerie de Montbard. » Appauvri par le bien même qu'il a fait aux sciences et aux arts, réduit par la révolution à une fortune très bornée, Daubenton ne peut pas faire la dépense de l'impression de son ouvrage ; cependant l'intérêt de l'agriculture la réclame, et la justice demande de la faire tourner au profit de l'auteur. Il est en effet digne d'une grande nation, qui couvre d'une protection éclairée les savants utiles à leur pays, de leur faire trouver le prix de leurs travaux dans leurs travaux eux-mêmes. » Nous proposons en conséquence le projet de décret suivant : » La Convention nationale, ouï le rapport de ses comités réunis d'instruction publique, d'agriculture et des arts, » Décrète que le Traité sur les moutons, par le citoyen Daubenton, sera imprimé et tiré à deux mille exemplaires, au profit de l'auteur, et aux frais de la nation, sur les fonds mis à la disposition de la commission exécutive de l'instruction publique, qui demeure chargée de l'exécution du présent décret. » Ce projet de décret est adopté.

*Principes généraux sur l'amélioration des
races de chevaux et autres animaux
domestiques, à l'usage des écoles d'agriculture
et de l'armée, par A. Richard (du Cantal)...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65311190>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr